

plan d'action

L'Agence de mutualisation
des universités
et établissements
d'enseignement supérieur
ou de recherche
et de support
à l'enseignement supérieur
ou à la recherche



www.amue.fr

amue 

MUTUALISATION + SOLUTIONS

Préambule

Dans un contexte où les contours de la stratégie nationale du numérique de l'ESR se redessinent, le plan d'action de l'Agence en 2024 est une question primordiale.

En 2023, la DGESIP et la DGRI ont mis en place le COREALE (comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements), avec celles et ceux qui incarnent les utilisateurs et les décideurs de l'enseignement supérieur. Des mesures, concernant à la fois l'enseignement supérieur et le pilotage des établissements, y ont été priorisées cet automne et les coordinateurs de ces mesures commencent à fédérer autour d'eux des contributeurs, tels que les opérateurs que nous sommes. Le COSIN (Comité des services et Infrastructures Numériques), rassemble lui aussi les représentants des établissements et utilisateurs finaux, le secrétariat permanent du COSIN (SP-SIN) réunissant les opérateurs, dont l'Amue, le CINES, Renater, etc. Les sujets sont bien évidemment joints, la plupart du temps, et l'intégration de plus en plus forte entre les opérateurs de la recherche et de l'enseignement supérieur accroît cette jonction. Or l'Agence est en train d'opérer une bascule majeure, en intégrant et en fournissant des solutions communes aux organismes de recherche, qui viennent de plus en plus vers elle (Inserm, INRAE, CNES et encore INED, qui vient d'adhérer).

Aussi, pour répondre présent à cette démarche stratégique qui se structure petit à petit en un tout cohérent et exhaustif des sujets numériques de l'ESR, l'Agence va devoir se déployer fortement dès 2024, et tenter de faire dépasser les logiques de programmes budgétaires ou les arguments qui ne tiennent qu'à l'histoire. Nous allons devoir poser des questions, en nous appuyant plus que jamais sous l'angle de vision utilisateur : comment mieux intégrer les questions d'infrastructure (réseau, hébergement) et de logiciels nationaux de gestion, à l'heure du Cloud ? Comment mieux intégrer les SI de gestion des bibliothèques universitaires ou des ENT et les autres SI de gestion des mêmes établissements ? Comment mieux coordonner les structures en charge de la mutualisation des achats pour le numérique de l'ESR (Amue, centrale d'achat du CNRS, Groupe Logiciel, Abes/COUPERIN, GENCI) ? Comment répondre aux attentes du remplacement d'un des logiciels les plus déployés et utilisé au sein des scalarités des établissements pour inscrire les étudiants et les suivre dans leurs études ?

De par son caractère généraliste - formation, centrale d'achat, SI - l'Agence a une responsabilité particulière dans ces questionnements de la performance d'ensemble de l'écosystème numérique de l'ESR. Créée en 1992 pour « organiser la coopération entre ses adhérents », elle pourrait à peu près faire tout ce que ses adhérents voudraient lui confier, dès lors qu'elle leur permet des gains. Ses principes, de libre adhésion, de libre choix des services, de tarifs mutualisés (tenant compte des capacités contributives de ses adhérents), sa structuration en quasi-régie en font un service public de coopération, à la recherche de l'intérêt général mais aussi de l'efficacité socio-économique et de l'efficience (mutualisation des achats).

Cette Agence a su montrer, dans un passé récent et encore aujourd'hui, sa capacité à s'ouvrir au-delà de ses frontières historiques. En ouvrant la coopération avec l'association Cocktail, d'abord sur Pégase puis, demain, sur Sirocco, en travaillant avec le CNRS, sur les chantiers de simplification pour les chercheurs (autour de Sirocco là aussi, sa brique Recherche étant à construire), l'Amue a entamé un processus important de rapprochement avec de nouveaux partenaires. Elle poursuivra cette stratégie de développement des partenariats voire de rapprochements plus forts, avec les autres opérateurs du numérique de l'ESR dans une volonté de simplification, d'amélioration du service aux usagers et d'optimisation de son coût public.

Ainsi, la réussite du projet partenarial PC-Scol avec l'association **Cocktail** et les établissements coconstructeurs, voire son accélération dans le cas d'un soutien exceptionnel de la DGESIP en cours

d’instruction, sera l’enjeu décisif de 2024. Il convient à ce sujet de remercier encore une fois les établissements qui se sont mobilisés pour préfinancer ce projet en 2023, à hauteur de 3M€ de cotisations anticipées. Par ailleurs, le partenariat avec le **CINES** et l’**Abes**, autour de l’IA sur le territoire de Montpellier et avec l’**UM**, s’enrichit d’un nouvel axe avec notre proposition commune sur les solutions d’archivage pour les établissements. De même, l’Agence vient de se voir confirmée dans son rôle d’accompagnement au lancement du chantier NewConnect, aux côtés de son partenaire **RENATER**. Notre association au déploiement des NCU et des DEMOES, ainsi que les appels du SGPI ou de l’ANR à mutualiser certaines solutions qui en sont issues, posent la question de l’articulation avec le GIP **Fun MOOC**. Le déploiement de Sifac+, d’abord dans les **EPST** (Inserm et INRAE) puis dans des vagues qui se remplissent très vite, sera également un des défis majeurs de l’année 2024 et il marque le début de la concrétisation de la stratégie d’ouverture sur la recherche. Enfin, et notamment parce que ces deux sujets nécessitent une vision globale, **les domaines du décisionnel et du développement durable** demandent de dépasser les complexités internes du système de l’ESR.

Sur les **outils décisionnels**, l’année 2024 sera celle du déploiement – longtemps retardé – de Sirocco. Cette solution ouverte et communautaire, est connectable à tous les SI de gestion et à tous les outils de visualisation des indicateurs et tableaux de bord, qu’ils soient Amue, Cocktail, applications privées tierces, voire demain CNRS, comme évoqué plus haut. Pour qu’elle serve aussi les outils décisionnels de l’Etat, avec l’accord des établissements, il est essentiel que cette solution puisse convenir à tous et, partant, se déployer largement voire se généraliser. L’intégration de l’association Cocktail dans le consortium, en cours de négociation afin que la concession des droits de propriété intellectuelle se fasse au plus bas prix possible pour l’association, s’inscrit dans cette dynamique.

Dans le domaine du **développement durable** enfin, la nécessité d’agir - dans le cadre du plan Climat et des axes stratégiques du contrat quinquennal de l’Amue - nous a poussés à proposer des outils pour l’automatisation du calcul des bilans de gaz à effet de serre. En lien avec le Haut Fonctionnaire au Développement Durable du MESR, l’ADEME et le groupement de recherche Labo 1.5, l’Agence aura là aussi la responsabilité de porter une approche commune des SI de gestion et de pilotage, véritables gisements d’information Carbone, avec l’association Cocktail à ses côtés. Au-delà des outils, l’Amue doit également, dans ce domaine, stimuler et accompagner ses adhérents sur les transformations organisationnelles et managériales qu’induisent le télétravail et l’enseignement à distance, leviers essentiels de réduction des impacts CO2 par l’optimisation immobilière et la baisse des mobilités qu’ils permettent, mais sans oublier ni l’empreinte du numérique, ni les effets dévastateurs du « tout numérique » sur la santé mentale ou sur le collectif de travail. Il y a en la matière de nouveaux points d’équilibre à définir collectivement, un nouveau domaine de mutualisation que l’Agence se doit d’investir.

Contribuer à une plus grande efficacité de l’écosystème, outiller son pilotage et participer à la maîtrise de son impact carbone et de son coût, accélérer Pégase et déployer de futurs communs numériques (Sifac+, Sirocco), rechercher des synergies avec le SIRH de l’Etat sur Siham, se préparer à l’extension exponentielle du mode Service, et, enfin, se maintenir en veille et investiguer sur la question de l’IA appliquée à tous les domaines de la gestion et du pilotage de l’action publique, en lien avec l’ancrage territorial montpellierain, tels sont les axes majeurs sur lesquels nous proposons de concentrer notre action cette année.

Simon Larger
Directeur de l’Amue

Sommaire

TABLE DES MATIERES

Préambule	2
Urbaniser et Intégrer	5
Structurer et Améliorer	8
Personnaliser et Écouter	10
Former et Accompagner	12
Construire et voir + loin	16
Pilotage / Intégration / Décisionnel	16
Finances / Comptabilité	20
Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant	25
Recherche / Valorisation	33
Ressources Humaines	37
Santé / Prévention / Sécurité	41
Patrimoine immobilier et développement durable	42
Achats	44
Qualité	45
Accompagnement des transformations	47
Partager et Echanger au sein des services support de l'Agence	48

Urbaniser et Intégrer

Stratégie et Transformation numérique

Considéré comme l'un des axes prioritaires de l'Agence, rattaché à la Direction, le pôle Stratégie et transformation numérique agit concomitamment sur les usages numériques comme sur l'urbanisation et la prospective, en lien avec l'écosystème du numérique de la recherche et de l'enseignement supérieur. L'objectif est de soutenir cette démarche avec des approches spécifiques telles que la diffusion d'informations, l'apport d'expertise (outil méthodologique pour le schéma directeur du numérique -SDN- avec les associations CSIESR, ADSI-ESR et VP-Num), la tenue de séminaires, la création de workshops, et la stimulation de communautés, aussi bien au sein du GIP qu'à l'extérieur de l'organisation.

En 2024, les travaux d'urbanisation vont se concentrer principalement sur le passage en mode service. Il s'agit de contribuer à la co-construction d'une offre sécurisée et interopérable, quel que soit le mode d'exploitation. Réalisés en partenariat avec les établissements et les associations professionnelles, ces travaux concernent en premier lieu SIFAC+. Leur portabilité à l'ensemble de l'offre SI de l'Amue sera également éprouvée au cours du premier semestre 2024 au travers d'une **étude de cadrage**.

En parallèle de ces travaux, l'animation de la communauté des urbanistes de l'ESR se poursuit (cf. activités spécifiques « Former et accompagner » page 10), en collaboration étroite avec le Csiesr. Salles ouvertes mensuelles, plénière annuelle et groupes de travail dédiés sont autant d'occasions de partager les bonnes pratiques et de produire du contenu à destination de toute la communauté. Ainsi, par exemple, les travaux de révision du **POS ESR Type**, démarrés en 2023 aboutiront à la diffusion d'une version mise à jour de ce livrable clé.

La veille prospective est cruciale dans un monde universitaire dynamique, elle permet à l'Agence d'anticiper ses propres mutations et celles de ses adhérents. Elle prend la forme d'un livrable, la **Collection numérique**, qui entre dans sa cinquième année de publication en 2024. Les thématiques pour le premier semestre seront la CyberSécurité #31, les stratégies du numérique universitaire #32, les formes de mutualisation dans d'autres pays #32 et les usages numériques, notre marronnier d'été. Les numéros du second semestre 2024 seront annoncés avant l'été.

Enfin, (sous réserve de réussite ANR Cluster IA) l'Amue sera associée au cluster-IA nouvellement créé autour d'une quarantaine de membres dont l'Université de Montpellier, la Métropole de Montpellier, Digital113, l'Abes et le CINES. L'occasion de rejoindre une dynamique territoriale autour des usages de l'Intelligence Artificielle, ceux modifiant les pratiques professionnelles dans l'ESR intéressants particulièrement l'Agence.



LIVRABLES

Etude de cadrage Plateforme de services
POS ESR Type V 2.0
Dispositif d'auto-positionnement pour la réalisation d'un SDN
6 numéros de la Collection Numérique
Participation à l'ANR Cluster IA

Open Source

Après la validation de la stratégie d'ouverture du code des solutions Amue par le CASP en 2021, l'Amue a défini son plan d'action Open source sur 2023-2026. L'étude des licences et des impacts a été menée pour les projets PC-Scol / Pégase et Caplab, qui organiseront courant 2024 la démarche progressive de publication du code sur la plateforme de l'Etat. L'étude des licences et des impacts se poursuivra en 2024 pour les solutions Harpège, Sinaps, Sinchro et Dialog.



LIVRABLES

Etudes des licences Harpège, Sinaps, Sinchro, Dialog
Dépôt de code PC-Scol/Pégase et Caplab

Passage au mode service des solutions de l'Amue

L'Amue a fait le choix stratégique de basculer progressivement le mode de diffusion et d'exploitation de ses solutions applicatives d'un mode « On Premise » vers un mode « Service ». Cette évolution, dictée par le triple souci des impacts énergétiques, de la sécurisation et des finances publiques, a pour conséquence de déplacer la responsabilité de la production des établissements vers l'Amue.

Dans ce mode service, l'Amue prend la responsabilité face aux DSI d'établissements d'installer, de faire fonctionner, de maintenir les machines, et les applications Amue sur ces machines. La DSI de l'Etablissement, quant à elle, garde la responsabilité du service devant les utilisateurs métiers (administration des habilitations et droits des usagers, observabilité consolidée, escalade des incidents à l'Amue, etc.).

Le passage en « mode service » nécessite la transformation des solutions, l'automatisation de leur exploitation et surtout une transformation des compétences de l'Agence car l'exploitation des solutions est un nouveau métier pour elle. Cette évolution a un impact sur l'ensemble de l'organisation de l'Amue (compétences, gestion financière et RH, relation adhérent...), ce n'est pas uniquement un chantier technique.

Après Caplab et Pégase, la solution Sifac+ sera déployée en mode service pour les trois établissements pilotes et pour les 15 établissements de la première vague. Les travaux de transformation de la solution Siham+, pour qu'elle puisse être proposée en mode service, seront commencés en se basant sur les possibilités de la suite 9 d'HR Access et sur les développements proposés par le CISIRH.

Dans sa forte volonté de faire héberger son offre de services au sein de l'ESR, l'Amue poursuit la mise en place de partenariats. La stratégie a été de miser sur les partenariats déjà existants pour l'hébergement de Pégase et de Caplab et de renforcer ce dispositif avec un troisième établissement pour les besoins de Sifac (Cloud RedHat OpenStack, avec matériel spécifique Hana pour SAP).

Le dispositif global reposera sur 3 datacenters, des Universités de Strasbourg, de Clermont Auvergne et de Bourgogne, pour assurer une répartition de charge et garantir aux établissements une sécurisation en cas de situation critique.

Ce dispositif reposera également sur le réseau Renater pour supporter les flux entre les établissements et ces datacenters. Une cellule de veille Amue/Renater sera mise en place pour cela.

Un **premier catalogue de services** sera proposé en 2024 et ce premier périmètre pourra être amené à évoluer en fonction des besoins.

Les services disponibles pour les établissements seront dans ce premier temps : la création et la copie de mandant/instance ; la consommation d'API ; la mise à disposition de données ; la mise en place d'environnement ainsi que des demandes exceptionnelles de sauvegarde et de restauration.

La réflexion sur la problématique de l'intégration a été présentée lors du CASP de mai 2023 et les établissements, organisations professionnelles de l'ESR, et le ministère, qui y sont représentés, ont conclu sur la nécessité d'investiguer davantage au sujet de cette proposition de plateforme de services. Deux groupes de travail ont été mis en place, l'un sur le cadrage du projet plateforme et centre de services mutualisés et l'autre plus spécifiquement sur l'élaboration des principes d'intégration pour Sifac+.

Les premiers éléments issus de ces groupes de travail conduisent à la mise en œuvre d'un **API Manager Gravitee** pour l'intégration sécurisée de Sifac+ avec l'écosystème des 3 Etablissements pilotes mais aussi pour l'exposition de l'API externe Caplab. Ils conduisent également à la mise en œuvre d'une solution de gestion et de contrôle des accès, Gravitee, d'un mécanisme de délégation aux Etablissements de l'authentification et de la gestion des identités ainsi que d'un cadre d'architecture couvrant les différentes dimensions de l'interopérabilité d'une offre en mode service (Accès sécurisé aux données, gestion des identités et des accès, observabilité, médiation, résilience).



LIVRABLES

Premier catalogue de services
API Manager Gravitee

Archivage

En 2024, le projet de service d'archivage électronique mutualisé (SAEM) se poursuivra par la finalisation de son cadrage, la construction de la solution cible avec le CINES et l'ouverture d'un premier versement depuis la solution Apogée.

Dans le contexte précis de l'archivage des données du dossier étudiant, l'Amue pilotera la prestation financée grâce à l'appel à projet DIAMAN du Service interministériel des Archives de France pour la **production d'un Guide d'aide à la rédaction d'un profil d'archivage conforme au standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA)** appliqué au contexte du dossier étudiant. D'autres travaux, comme l'évaluation de la maturité archivistique et l'accompagnement des projets SI de l'Amue ou l'animation de la communauté par les Cafés archivage se poursuivront.

Enfin, l'Amue est chargée d'organiser la **mise à jour du Guide d'aide à la gestion des archives en établissement de l'ESR**, dont la publication est prévue à la fin du premier semestre 2024, et elle poursuivra son projet commun avec le CINES et l'Abes sous réserve de l'obtention du financement.



LIVRABLES

Guide d'aide à la rédaction d'un profil d'archivage du dossier étudiant (SEDA 2.1)

Guide sur la gestion des archives en établissement de l'ESR (mise à jour)

Premiers flux Apogée > SAEM

Structurer et Améliorer

Agilisation

Forte de son expérience sur certains de ses projets déjà en mode agile (PC-Scol, Sinaps, Caplab), l'Amue entreprend depuis 2023 la transformation du département de construction de ses solutions vers une organisation agile « à l'échelle », afin d'optimiser le fonctionnement de ses équipes et intégrer progressivement dans l'organisation les nouveautés induites par le mode service.

Créer une vision commune, définir ensemble les priorités en se concentrant sur la valeur apportée aux établissements, construire en gérant au mieux nos dépendances entre produits, livrer plus fréquemment, donner de la visibilité sur notre travail et récolter régulièrement des retours du terrain pour s'améliorer, voici les axes qui motiveront cette réorganisation globale et apporteront une efficacité maximale. La cohérence et le tempo de cet ensemble seront portés par un pôle transverse, regroupant les experts techniques et fonctionnels en charge des chantiers transverses majeurs actuels (déclinés ci-dessous). De la formation et du coaching intensif agiles seront mis en œuvre pour mener à bien cette transformation et pérenniser la nouvelle organisation.

Qualité et Amélioration continue

Le système qualité de l'Amue s'adaptera, en interne, à l'agilité grandissante des équipes. Par ailleurs, un travail de fond sera mené en 2024 sur **les tests** : la démarche globale, de la stratégie aux déroulés des cas de tests avec ou sans prestataire, sera optimisée pour chaque projet. Une attention particulière sera également portée aux tests automatisés, car ce sont eux qui permettront de livrer plus fréquemment, et surtout en confiance, des applications fiables et résilientes.

RGAA

La conformité de l'accessibilité des produits, en plus d'être une obligation légale, sera un sujet majeur de 2024. Apogée, Sifac et Siham, regroupant le plus d'utilisateurs potentiellement impactés par cette norme, ont été audités par un cabinet externe fin 2023. Il en résultera en 2024 un certain nombre de **mises en conformité de ces produits**, chantier également conduit par des experts externes. Les autres solutions de l'agence seront impactées dans un second temps.

RGPD

Le processus est en phase de maturité en ce qui a trait à la mise en conformité au RGPD des traitements effectués par les établissements au moyen de l'offre SI de l'Agence. L'Amue poursuit néanmoins ses activités d'amélioration continue et de consolidation des acquis en décrivant toujours plus précisément les processus d'atteinte et de maintien de cette conformité. L'ensemble des chefs et directeurs de projets est maintenant associé plus étroitement à la gestion de ces processus en mode RAIL (Relais Archivage et Informatique et Liberté). Objectif : intégrer pleinement, dans l'esprit collectif et les actions de co-construction de solutions nouvelles ou de maintenance corrective et évolutive, la conscience profonde que les points de contrôle et d'obtention de conformité sont des principes à maîtriser et à appliquer effectivement au niveau de toutes les étapes du cycle de vie des solutions par tous les acteurs de l'Agence impliqués dans leur réalisation, exploitation ou assistance. Il en va de la confiance de nos adhérents en nos solutions.

Aussi, les processus de diagnostic et de mise en conformité des produits du DSSE ont été formalisés en 2023, reste maintenant à décliner opérationnellement ces processus afin que le sujet devienne

déclinable sur les projets, priorisable dans le temps par les chefs de projet, et que les points de contrôle de la norme deviennent un réflexe récurrent dans les équipes. L'ingénierie qualité du département, épaulée par le DPO et la responsable de l'archivage, sera à la manœuvre.

Support coopératif / Communautés logicielles

Le projet Support Coopératif, soutien de la modernisation de la fonction Support Logiciel Amue, a mis en place sur 2023 une plateforme d'échanges auprès des communautés Siham, EvRP et Archivage, leur permettant ainsi de partager leurs pratiques et savoir-faire et ainsi de renforcer la mutualisation et la capitalisation des expertises Etablissements. Ces **plateformes** seront déployées auprès de toutes les communautés logicielles Amue au cours de l'année 2024.

Le déploiement d'un nouvel outil de ticketing débutera également sur 2024 avec notamment la prise en compte du mode service (prise en compte de la responsabilité de l'exploitation des environnements de production des établissements par l'Amue), ce qui permettra aux établissements de déposer leurs demandes de services à l'Amue et d'avoir une météo des services avec une première vision de l'état de leur plateforme hébergée.



LIVRABLES

Ouverture de 6 communautés logicielles (Sifac, Apogée, FCA Manager, Sinaps, Caplab, Sinchro)

Personnaliser et Écouter

Relations Adhérents et stratégie relationnelle

Les nouvelles actions relationnelles découlent - entre autres - des premiers travaux du Comité des Relations Adhérents (CoRA). Elles visent à :

- **rendre l'offre Amue plus lisible**, au travers de campagnes e-mailing, notamment auprès des gouvernances des établissements, et par la mise en place d'opérations d'intégration (on-boarding) des nouveaux responsables de services en établissements ;
- **accentuer la diffusion de l'information sur les projets** : feuilles de route des solutions et décisions des comités de pilotages ;
- **optimiser l'impact des rendez-vous établissements** en invitant à y associer plus largement les directions opérationnelles et en collectant des informations sur les applications développées en établissements et pouvant être mutualisées ;
- valoriser davantage les **retours d'expériences des établissements** sur les solutions et services Amue ;
- **améliorer l'information sur la stratégie et la vie du groupement** en donnant à connaître l'ensemble de la comitologie Amue et en diffusant plus largement, entre autres, les ordres du jour et une synthèse des échanges pour chaque assemblée générale.

Une campagne d'information sera par ailleurs menée auprès des établissements de l'ESR éligibles à l'adhésion **en vue d'élargir le groupement**.

Orientation adhérents et CRM

L'espace personnel, pour mieux se connaître

Cet espace en ligne, étape majeure vers la construction d'un dispositif relationnel digitalisé, profitera du nouveau site web pour s'exposer. Il permettra, via un accès dédié et facilité pour chaque contact, en fonction de son profil, d'avoir des informations sur les liens et activités entre son établissement et l'Amue.

Poursuite de l'optimisation des facturations adhérents

Le chantier d'optimisation de la qualité de facturation des adhérents se poursuit avec la mise en œuvre de la gestion des devis à partir du CRM pour toutes les prestations spécifiques et la prise en compte de Sifac+ pour l'intégration des factures.

Satisfaction adhérents

Pour la 4^{ème} fois, le **baromètre annuel de satisfaction adhérents** mesurera en détail la perception des différents axes de l'offre Amue, mais également la qualité des relations avec les adhérents. Il sera **enrichi de nouvelles analyses plus approfondies pour identifier les corrélations entre les composantes de la satisfaction** et pour aider à la prise en compte des résultats par les équipes de l'Agence. Le calendrier de cette nouvelle édition sera légèrement avancé pour permettre d'intégrer pleinement au budget initial et au plan d'action de l'Agence les actions correctives qui seront déterminées à la lumière des résultats.

Pour compléter le cadre de relations établissements déjà en place, un **process formalisé pour le recueil et le traitement des réclamations** permettra de renforcer l'objectivation des problématiques remontées par les établissements dans leur relation à l'Amue, la rapidité et la pertinence des réponses apportées, et plus globalement de se saisir à l'échelle de l'Agence de ces opportunités d'amélioration continue de la qualité de service.



LIVRABLES

Ouverture de l'espace personnel sur le site amue.fr

Extension des Rencontres 360° avec des équipes de gouvernance des établissements

2 réunions du Comité des Relations Adhérents (CoRA)

Publication des résultats du Baromètre de satisfaction adhérents 2023

& diffusion du questionnaire de l'édition 2024

Mise en place d'un process détaillant les modalités de réclamation

Former et Accompagner

Formations // Orientations

L'offre de formation de l'Amue est composée de plus de 120 modules. Ils portent sur l'acquisition des connaissances fonctionnelles des outils diffusés par l'Amue, ainsi que des compétences métier spécifiques à certaines fonctions administratives des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (l'ESR).

Cette offre de formation est coconstruite avec les adhérents et les acteurs de l'ESR (associations professionnelles, MESR, France Universités...), notamment à l'occasion du **Comité Formation Continue de l'Amue (CFCA)**. Ce comité est préparé en amont avec une série de groupes de travail par domaine. Il a lieu une fois par an, début juin. Le prochain CFCA est prévu en juin 2024 pour préparer l'offre 2024/2025.

Cette offre s'appuie sur près de 180 formateurs / concepteurs issus des établissements adhérents. L'Amue anime cette communauté de formateurs tout au long de l'année, ainsi qu'à l'occasion du **Forum des formateurs**. Le prochain aura lieu en septembre 2024. C'est à la fois un temps de dynamisation de la communauté et de renforcement des compétences pédagogiques des formateurs.

Les formations de l'Amue sont proposées à la fois en présentiel pour 70 % et à distance pour 30 %. Cette répartition est maintenant stable depuis 3 ans. Le souhait de développer les formations à distance notamment pour tenir compte des impératifs de développement durable se heurte au souhait affiché des stagiaires du besoin de pouvoir rencontrer leurs homologues. En effet, les temps de présence ont une vertu pédagogique forte qu'il convient de prendre en compte. Il est également essentiel de prendre en compte l'efficacité des formations en présentiel et le taux de suivi des contenus sur la durée. Les modules à distance semblent connaître un essoufflement de la part des stagiaires qui ne vont pas forcément au bout des modules (e-learning) ou sont détournés de la session par d'autres sollicitations (courriels, téléphone, ...). A contrario, les formations à distance permettent de toucher un nouveau public, notamment auprès des plus petits établissements et en outre-mer et démontrent ainsi toute leur pertinence. L'équilibre est donc subtil. Pour autant, l'Amue souhaite investiguer plus avant le format des cours à distance en réinterrogeant l'organisation de ce type de module.

Par ailleurs, l'Amue propose un nombre important de formations en établissements, à la demande de ces derniers. Un certain nombre de sessions sont également proposées en inter établissements, principalement dans les locaux de Paris.

Justement au sujet des locaux, le déménagement du siège de l'Amue en 2023 a nécessité un travail important afin de réorganiser la tenue des sessions. Des partenariats ont été signés avec des établissements d'enseignement supérieurs et de recherche voisins de la nouvelle localisation de l'Agence (Université Paris Cité, IAE de Paris et l'école d'architecture de Paris Rives de Seine). Pour l'année 2024, nous poursuivons ces partenariats dans l'attente d'une éventuelle solution plus regroupée des lieux et modalités de formation, toujours sur Paris, pour sa centralité.

Concernant les aspects financiers, et en accord avec les orientations fixées par le CFCA qui s'est tenu au mois de juillet 2023, une réflexion sur l'évolution des tarifs des formations d'une part et sur la rémunération des formateurs d'autre part sera menée au cours de l'année 2023-2024. L'objectif est de faire évoluer ces deux éléments clés de l'offre de formation. Le premier n'a pas évolué depuis 2012 et le second depuis 2017. Les travaux seront menés en lien avec des membres du CFCA et les conclusions seront soumises à l'assemblée générale et au conseil d'administration pour une mise en œuvre, si accord, à compter de septembre 2024.

Enfin, concernant la formation, le partenariat avec l'IH2EF pour les personnels d'encadrement supérieur sera poursuivi pour la production et l'animation, des modules de formation des différents cycle métiers. Le tableau ci-dessous présente les thématiques des **modules de professionnalisation** programmés pour 2024. Ils se tiendront au printemps. Le module prise de fonction se tiendra quant à lui au mois d'octobre. Une journée, sur les thématiques de l'attractivité et de la fidélisation, inter-métier, sera reconduite le 2 juillet à Paris.

Cycle métier	Thématique du module 2024
DGS	Savoir manager le changement et les transitions
DAF	Construire et exécuter le budget de l'établissement
Agents comptables	Manager et moderniser la fonction financière et comptable
DRH	La GRH et l'accompagnement des individus
Directeurs du patrimoine	Management de projet et maîtrise d'ouvrage
DSI/DSIN	Détecter et accompagner les compétences numériques dans la DSI
Directeurs des achats	Piloter et programmer ses achats
Directeur affaires juridiques	Perfectionnement en contentieux administratif de l'ESR

Accompagnement // Communautés // Cafés // Lab'U

En matière d'accompagnement, l'Amue poursuit sa stratégie de déploiement des communautés métier. L'enjeu est de porter un accompagnement collectif, en maximisant le recours aux compétences issues des établissements. Ces accompagnements métier portent à la fois sur l'évolution des pratiques et sur une meilleure prise en compte des enjeux organisationnels.

Les communautés métier s'appuient sur la capacité de mise en réseau de l'Amue. Elles permettent une montée en compétence collective des personnels de support et de soutien intervenant sur un même périmètre. Ces mêmes communautés s'appuient sur un ensemble de dispositifs, qui peuvent être mobilisés en fonction des besoins.

L'animation des communautés se déploie via des techniques d'intelligence collective, permettant de développer réflexion, créativité et collaboration. Ces techniques sont présentées et expérimentées pour permettre leur réemploi par les participants. À travers les communautés métiers, l'Amue diffuse une expérience collaborative qui contribue aux transformations managériales chez ses adhérents.

Lab'U : espace d'échanges structurés, avec pour objectif d'assurer une production en commun. Les Lab'U sont généralement organisés sur deux jours, en présentiel. Les thématiques abordées sont définies en relation avec les membres de la communauté. Ils se structurent autour d'une plénière, permettant de définir la thématique et ce qui en fait son actualité, ses enjeux, et d'ateliers sur des retours d'expériences ou des définitions de bonnes pratiques. Le Lab'U donne lieu à production de livrables, mis à disposition de la communauté métier. Pour chaque communauté, l'objectif est de tenir un Lab'U par an.

Cafés virtuels : espace d'échange en temps réel entre les membres disponibles d'une même communauté. Les Cafés virtuels ont été initiés à l'occasion des confinements en 2020. Ils s'organisent aujourd'hui dans un format d'échange d'une heure de manière informelle. Les Cafés sont des outils permettant un partage rapide d'expériences mais aussi d'identifier les sujets d'intérêts pour les établissements. Il semble que la formule connaisse un certain essoufflement, sans doute lié à l'accroissement des sollicitations numériques. En 2024 une réflexion sera engagée sur cette modalité

d'animation qu'il convient de préserver car répondant à un réel besoin et étant plébiscitée mais sans doute d'adapter (fréquence, contenu, participation, ...).

Semaine des conférences : cette modalité d'animation permet de proposer un espace de transversalité entre les communautés à travers une thématique partagée. Elle permet d'aborder sous des angles variés et des regards croisés des différentes directions métiers d'un établissement un sujet commun. Durant trois jours, une dizaine de webconférences métier est proposée, permettant d'avoir un temps d'acculturation à une ou plusieurs problématiques portées par une communauté. Pour 2024, il est proposé de se concentrer sur une seule semaine et sur le thème de l'intelligence artificielle et de son application aux différents domaines de la gestion et du pilotage. La semaine se tiendra à la fin du printemps 2024.

Listes de diffusion : outil d'échanges simples et non structurés entre les membres d'une même communauté métier.

Espaces documentaires : espaces de partage des différentes productions de la communauté, avec l'objectif de capitaliser et de favoriser leur diffusion. Cet axe a vocation à se développer pour enrichir la production d'information sous des formes diverses, fiches, guide, retours d'expérience formalisés, procédures, notamment dans l'optique d'alimenter et d'enrichir l'offre de formation.

Accompagnement spécifique : en 2024, des accompagnements spécifiques seront poursuivis, notamment autour :

- des impacts organisationnels du projet ESR Missions (accompagnement de la dernière vague gratuite de la dématérialisation du processus des déplacements professionnels) ;
- des enjeux de montée en qualité de la donnée RH, dans le cadre de la déclaration sociale nominative (DSN) ;
- du déploiement de Sifac EPST ;
- des mesures qui seront proposées en matière de simplification de la gestion administrative et financière des unités de recherche (périmètre encore non connu).

Le tableau ci-dessous récapitule par domaine métier et par communauté les actions d'accompagnement proposées :

Domaine	Communauté métier	Lab'U	Café	Liste de diffusion	Espace documentaire
Pilotage	Pilotage de la masse salariale	✗	✗	✗	✗
	Contrôleurs de gestion	✗	✗	✗	
	Intendants de données		✗		
	DGSA		✗		✗
Ressources Humaines	Gestion administrative	✗		✗	
	Paye			✗	✗
	Développement RH (GPEEC)	✗	✗	✗	
Finances	Budget	✗	✗	✗	✗
Formation et Vie de l'étudiant	Études	✗	✗	✗	✗
	Formation continue / FCA Manager	✗			✗

Recherche	Responsables administratifs d'unité de recherche	X			X
Patrimoine	Économies de flux	X	X	X	X
	Programmation durable	X	X		
Achat	Acheteurs	X	X	X	
Accompagnement des transformations	Managers	X	X		
	Démarches simplifiées du Sup'		X		
	Accompagnement des transformations organisationnelles et managériales (ATOM)	X	X		
Urbanisation	Urba ESR (en co-animation avec le CSIESR)	X	X	X	X
Qualité	Vice-président, responsable qualité, ingénieur qualité, pilote de processus, direction qualité, chargé de mission, référent qualité...	X	X	X	X

Construire et voir + loir

Pilotage/ Intégration/ Décisionnel

Sinaps

Connectivité

La migration de Sifac (-> Sifac+) vers le mode service induit un nouveau socle technologique d'interopérabilité (API management) et une sécurisation renforcée des échanges de données. Les travaux de mise à niveau des échanges entre Sinaps et Sifac+ seront achevés en 2024.

Les deux solutions continueront d'interopérer en mode *on premise*.

L'Amue poursuivra l'étude d'opportunité d'ajouter au catalogue de connecteurs la possibilité d'intégrer des applications tierces, comme ADUM et OSE.

Après l'automatisation du processus d'intégration des apprenants, la poursuite de l'intégration de Pégase avec Sinaps, pour une interopérabilité avec les référentiels Structure, Personne-Ressource et Nomenclature, fera l'objet d'un lotissement compatible avec la révision de la feuille de route du projet PC Scol en vue des vagues de déploiement.

Construction

La migration majeure EBX 5 vers EBX 6 s'achèvera avec la diffusion d'une nouvelle version de Sinaps, la 2.1.

Déploiements

Une nouvelle offre de déploiement modulaire permettant une trajectoire personnalisée sera proposée aux établissements, aussi bien aux établissements primo-entrant sur la solution qu'aux établissements exploitants qui souhaiteraient un accompagnement pour étendre leur périmètre d'usage.



LIVRABLES

Plan de version de Sinaps : v2.1 (automne 2024)

Nouvelle offre de déploiement sous forme d'un catalogue de service
tarifié

Décisionnel : Sirocco

La raison budgétaire n'ayant pas permis de lancer, dès 2023, une offre de déploiement élargie à l'ensemble des adhérents de l'Amue, le plan d'action présenté l'an dernier est recalé sur l'année 2024.

Ainsi, l'Amue, partenaire du groupement d'établissements constructeurs de la solution Sirocco, proposera un **dispositif de déploiement** de ce système d'information décisionnel communautaire. Le dispositif sera basé sur un modèle collaboratif favorisant le partage croisé d'expériences et l'enrichissement de la solution. En effet, l'un des atouts de Sirocco est de proposer une solution ouverte fondée sur un entrepôt de données standardisé qui peut être alimenté depuis n'importe quelles applications de gestion sans remettre en cause les indicateurs calculés et les tableaux de bord.

Ce modèle d'architecture ouvert, associé à une construction modulaire permet d'envisager le partage le plus large possible de cette solution au sein de l'ESR. L'Amue et l'association Cocktail étudient les modalités d'une collaboration pour connecter Sirocco à la suite logicielle de l'association. Un travail est également à l'étude avec le CNRS sur la future brique Recherche de Sirocco.



LIVRABLES

Formalisation d'une offre de déploiement et d'exploitation sans avoir besoin d'intégrer le consortium des établissements Sirocco

Accompagnement

Le poste de chargé de domaine est vacant. L'arrivée espérée d'un nouveau collègue en 2024 permettra de reprendre les actions menées jusqu'à présent. Le descriptif des actions ci-après est donc dépendant du recrutement.

L'accompagnement des communautés du domaine pilotage sera marqué en 2024 par :

- la poursuite de l'installation d'une 4^e communauté : les directeurs généraux des services adjoints (DGSA) transverses ;
- une réflexion avec les contrôleurs de gestion sur les axes d'intervention ;
- une action de partage en lien avec la généralisation des contrats objectifs moyens et performance ;
- une remise à plat des actions en matière de comptabilité analytique.

Les communautés métier

+ Les contrôleurs de gestion

Une action concernant le dispositif d'accompagnement en matière de comptabilité analytique doit être redéfinie. Il sera indispensable de conduire cette réflexion avec la DGESIP.

En effet, le déploiement des COMPS implique un besoin de partage et une identification des axes d'appui.

+ **Les responsables de la masse salariale**

Les thématiques à aborder doivent être rediscutées avec les membres de la communauté afin de mieux définir les contenus et apports possibles. Un lien fort doit être porté entre pilotage, ressources humaines et finances sur ce sujet transverse.

+ **Les intendants de données**

Les échanges avec les membres de cette communauté sont avant tout techniques et indiquent clairement un besoin d'appui et d'échange par rapport à l'outil Sinaps. Une réorientation de l'animation sera analysée et définie en lien avec les membres de la communauté et l'équipe en charge de Sinaps.

+ **Les directeurs généraux des services adjoints transverses**

Le travail initié en 2023 doit s'affirmer en 2024 notamment autour d'un **mémento de prise de fonction** et l'indentification des actions à engager en lien avec la communauté.

Il convient de signaler que d'ores et déjà les DGSA transverses sont accueillis au sein des formations destinées aux DGS et organisée par l'Amue et l'IH2EF.

Veille réglementaire et métier

Le suivi de la veille réglementaire et de l'actualité permet de mettre régulièrement à disposition des adhérents, des articles d'information ou d'analyse, des ressources documentaires via le Fil Amue, le site web, les listes de diffusion, le réseau Whaller ou des « padlets » (murs virtuels) dédiés.

Les conférences et webconférences

Le programme d'action est conditionné à la prise de fonction du chargé de domaine pilotage. Néanmoins, l'Amue entend maintenir ses actions : Lab'U, et webconférences dans le cadre de la « semaine des conférences de l'Amue ».

L'expertise réglementaire en appui des SI

L'appui métier au projet SIROCCO (SID communautaire) porté par un consortium d'établissements a vocation à se poursuivre en 2024.

Il pourrait connaître un accroissement significatif selon l'actualité et les demandes spécifiques que pourraient formuler, tant la DGEIP dans le cadre de l'accompagnement des actions en matière de simplification de la gestion des unités de recherche ainsi que dans le cadre du déploiement des COMP que le HCERES ou le CNRS.

Selon les besoins exprimés, l'appui pourra prendre la forme de **rédaction de fiches méthodologiques**, participation à des groupes de travail ou encore organisation de Cafés permettant une remontée des besoins des adhérents. L'accompagnement se poursuivra également au bénéfice du projet Sinaps.

S'agissant du pilotage de la masse salariale, la collaboration avec l'équipe de Siham PMS doit permettre d'accompagner la mutation de l'outil, et sa promotion auprès de la communauté.

Productions

D'une façon globale, l'objectif est d'accroître la partie production du département afin de fournir un corpus stable d'appui aux établissements et communautés.

Les Lab'U et les groupes de travail pourront donner lieu à la production de **fiches méthodologiques** diffusées sur les listes d'échanges et qui, selon leur niveau de maturité, seront versées le cas échéant dans le catalogue des fiches zoom publiées sur le site de l'Amue.

Actions transverses

L'Amue coordonne ou participe à plusieurs actions relatives à l'analyse des coûts en établissement :

- le projet P2CA : sur ce dossier, il est nécessaire de définir avec la DGESEP la suite des actions à mener ;
- l'accompagnement des remontées des coûts de l'apprentissage à France Compétences (cf. chapitre « Formation ») en partenariat avec la DGESEP et l'équipe projet P2CA ;
- une étude de faisabilité de l'usage étendue à l'ensemble de l'offre de formation de FCA Manager.

Les Formations

La formation comptabilité analytique doit être repensée à l'aune des avancées et évolutions en la matière. Ce chantier sera lancé en 2024.

Une réflexion globale et menée par la direction de l'encadrement a été décidée par le comité de suivi des formations des personnels de direction. Elle portera tant sur le contenu et l'organisation des cycles concernant les directeurs métiers. Ces actions de formation des cadres de l'ESR continuent d'être conduites par l'Amue et l'IH2EF en relation étroite avec l'A-DGS.



LIVRABLES

Offre Sinaps : nouvelles fonctionnalités en modalité e-learning
1 nouvelle formation à l'introduction du pilotage et de la performance
1 formation Sinaps niveau avancé

Finances / Comptabilité

Sifac

L'Amue va concentrer l'essentiel de ses efforts et de ses moyens sur la nouvelle offre Sifac +.

La solution Sifac ECC et son produit complémentaire DEMAT, seront entièrement remplacés par une nouvelle offre Sifac + en janvier 2027.

La maintenance corrective et le support seront assurés pour Sifac ECC et la DEMAT, ainsi que l'évolutif réglementaire obligatoire.

L'enjeu pour Sifac en 2024 est d'assurer le déploiement :

- INFINOE de l'ensemble des établissements Sifac au cours de l'été 2024, conformément au nouveau planning de la DGFIIP
- d'ESR Mission pour 14 nouveaux sites (démarrage en 2024) et d'accompagner le déploiement des sites avec un démarrage au premier trimestre 2025 (9 sites supplémentaires sont prévus à date pour un démarrage en 2025).

Sifac +

SIFAC+, passage du SI Finance en mode service

Au 1^{er} janvier 2024, 3 établissements Sifac basculeront sur l'offre Sifac+ : l'Université de Limoges, la Comue Université de Lyon et l'Amue.

L'offre Sifac+ est un nouveau produit qui repose sur le socle technologique SAP S4/HANA avec apport de valeurs métier. Il s'agit d'une offre « tout en un » qui couvre l'hébergement, l'exploitation, le support et la maintenance du système financier et comptable.

Les trois sites pilotes seront hébergés sur le datacenter de l'université de Strasbourg. Une démarche de déploiement automatisé des environnements (DevOps) a été mise en œuvre et la solution repose déjà sur un dispositif d'interopérabilité (authentification, médiation, API). Ce service est homologué et garantit déjà un haut niveau de sécurité.

Au 1^{er} janvier 2027 tous les sites Sifac seront passés sur Sifac+ en mode service. Pour cela trois vagues de déploiements sont prévues. Une première vague de 15 sites, y compris les deux EPST (INSERM et INRAE) et l'IGN sera déployée en 2024 pour une mise en production en janvier 2025. Elle sera suivie de deux vagues d'une quarantaine de sites chacune sur les années 2025 et 2026. Le déploiement sera progressivement réalisé sur deux datacenters puis trois et un PRA (Plan de Reprise d'Activité) est prévu pour 2025. En parallèle de ces déploiements, un enrichissement fonctionnel de la solution ainsi qu'un approfondissement de l'interopérabilité seront réalisés. Sur le sujet, l'Amue est toujours volontaire pour contribuer à la sécurisation des dispositifs d'interaction entre les Datacenters et en a fait la proposition à la DGRI pour partager des retours d'expériences.

Le socle technique de Sifac + repose sur le socle technologique de la nouvelle solution SAP S4/HANA qui favorise une diffusion et une exploitation de la solution selon un modèle de type Cloud. La transformation de la solution logicielle et son extension ont porté en particulier sur : l'APIsation des premiers flux d'échanges entre Sifac et son écosystème via l'APIM Gravitee ; les questions d'identification et d'authentification via l'AM Gravitee et la mise en œuvre d'un

mécanisme de délégation ainsi que la construction d'un premier dispositif de supervision des services techniques SAP via la console SAP SolMan. Les processus de déploiement sont progressivement mis en œuvre.

L'organisation est adaptée pour assurer l'exploitation et le support via un processus revisité de gestion du support dans le cadre du projet transverse SupCoop et avec la mise en place d'un premier embryon de l'équipe de co-exploitant, reposant sur une ressource interne et deux ressources externes (marché de services Cloud).

Cette transformation est opérée en lien étroit avec les pôles transverses du département solutions et services pour les établissements et les 3 sites pilotes bénéficient d'un accompagnement individualisé.

A partir de 2024, la solution logicielle Sifac+ sera étendue par l'extension du catalogue d'API et par une exposition des données permettant d'assurer le lien avec SIROCCO. Plusieurs autres fonctionnalités seront développées : provisioning automatique des utilisateurs ; météo des services ; automatisation des processus.

L'organisation sera aussi adaptée pour assurer une exploitation et un support plus industriels. L'équipe de co-exploitation en charge de l'administration, l'exploitation et le support sera consolidée en s'appuyant majoritairement sur des ressources externes.

Club utilisateurs

Le Club Utilisateurs prévu en juin 2024, en principe à Lyon (échanges en cours avec la Comue Université de Lyon), sera consacré aux 2 thèmes majeurs « Les déploiements INFINOE 2024 » et « Sifac+ : REX et constitution des deux vagues massives C et D ». Il sera aussi l'occasion d'interroger les communautés sur les impacts de l'IA sur les métiers de la gestion financière et de son pilotage.



LIVRABLES

Déploiement Infinoe pour l'ensemble des sites Sifac (et des 3 sites Sifac +)

Déploiement ESR Mission pour 14 sites supplémentaires

Extension du périmètre de valeur métier Sifac + et son intégration SI - pour la vague B

Déploiement de la vague B Sifac + intégrant 3 nouveaux sites (INRAE, INSERM et IGN) pour un démarrage au 1^{er} janvier 2025

Constitution des vagues C et D Sifac+ et lancement de la vague C

Intégration de nouveaux sites Sifac+ au sein des vagues C et D

Club'U en juin 2024 à Lyon

Démat

L'Amue assurera la maintenance corrective et le support de la solution, dans l'objectif de son décommissionnement total pour le 1^{er} janvier 2026.

Accompagnement

2 Communautés métier

- + **Budget**
- + **Gestion financière des projets de recherche**

Veille réglementaire et métier

Le suivi de la veille réglementaire et de l'actualité permet de mettre à disposition des adhérents :

- des articles d'information ou d'analyse publiés sur le site de l'Amue et diffusés via le Fil' Amue, fil d'informations des adhérents ;
- des ressources documentaires accessibles sur les pages dédiées sur le site web de l'Amue ; ces documents peuvent aussi être partagés via la liste de diffusion « Finances » (finances@listes.amue.fr),
- des fiches zoom ou des publications spécifiques qui apportent un éclairage sur un sujet précis.

L'enjeu est de partager ou relayer l'information spécialisée qui intéresse les professionnels du domaine, mais aussi de rendre accessibles les documents utiles dans leur pratique quotidienne et de proposer des éclairages.

Accompagnement des établissements

Concernant le projet de dématérialisation du processus de gestion des déplacements professionnels, l'objectif est de poursuivre la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement « **ESR Mission** » [analyse d'impacts organisationnels, gestion de projet et conduite du changement] proposé aux établissements s'inscrivant dans la démarche de dématérialisation d'un processus intégré de bout en bout, depuis la demande d'ordre de mission jusqu'au paiement des prestations et remboursements des frais à l'agent.

L'accompagnement mis en place en 2021 et 2022 en distanciel pour 14 établissements, s'est poursuivi en 2023 pour 11 établissements inscrits en vague D pour un déploiement de leur projet courant 2023 et 2024. Une dernière vague d'accompagnement collectif à l'analyse des impacts organisationnels est programmée sur 2024 pour les établissements souhaitant déployer leur projet sur le second semestre 2024 ou en 2025.

Le dispositif est organisé en ateliers mensuels participatifs de tables apprenantes et salles ouvertes. 4 ateliers en présentiel et 2 en distanciel se tiendront sur le premier trimestre de l'année 2024. Il propose aux établissements une réflexion sur la nécessaire transformation de leur processus de gestion des missions et une analyse des impacts organisationnels afin de mieux conduire et accompagner le changement.

Une communauté « Budget » en devenir : ont été initiées en 2022 et 2023 des actions à destination des personnels en charge de l'élaboration budgétaire. Une communauté métier autour du sujet « Budget » a émergé. L'organisation régulière de « Cafés » en visioconférence permet de mettre à disposition de cette communauté un espace de partage et d'échanges sur les actualités mais également sur les bonnes pratiques.

L'organisation de « Lab'U », journées métiers en présentiel autour de thématiques d'actualité ou en devenir choisis en approfondissement par la communauté, complète et renforce le dispositif d'accompagnement. Ces initiatives très appréciées en établissement se poursuivront en 2024.

L'annonce d'une modification du décret financier des EPSCP, si elle se concrétise, nécessitera un travail d'accompagnement renforcé tant sur les aspects fonctionnels que dans leur potentiel impact sur l'outil de gestion.

L'expertise réglementaire en appui des SI

Cette expertise réalisée, en lien avec l'équipe des consultants Sifac, emprunte plusieurs canaux :

- une expertise métier en complément des analyses fonctionnelles des demandes d'assistance utilisateurs ;
- une participation aux comités utilisateurs Sifac « ordonnateurs » et « comptables » : COMUC et COMUTO ;
- une participation à des groupes de travail *ad hoc* ;
- une participation aux ateliers et plénières du Club'U Sifac.

L'enjeu est d'assurer un suivi des évolutions réglementaires et d'anticiper d'éventuels impacts sur le SI. Il s'agit de faire le lien entre les aspects techniques portés par l'équipe des consultants fonctionnels et les aspects métier.

L'objectif est de poursuivre le travail engagé autour de projets tels que la mise en place d'un nouvel infocentre, la mise en place du certificat d'acquisition du droit (CAD), la migration vers S4/HANA, le nouveau décret financier, le CSD, la RGP ou la simplification administrative visant les unités de recherche.

La participation à des groupes de travail en lien avec le Ministère, d'autres instances publiques ou dans le cadre de la commission Service public de l'association des utilisateurs de SAP, s'inscrit dans cette perspective qui vise à réaliser une veille permettant d'identifier et éventuellement encourager la diffusion de nouvelles solutions permettant de répondre aux besoins des établissements. A cet égard, une démarche spécifique a été engagée autour de la recherche d'outil d'agrégation des données financières.

Les Formations

Le module e-learning d'autoformation au logiciel Sifac concernant les engagements juridiques (bons de commandes sur et hors marchés), finalisé et diffusé depuis septembre 2021, sera complété par un **module sur les missions** pour répondre à un besoin en formation de masse chez les adhérents possédant Sifac.

Un groupe de travail va construire la formation sur le service facturier recettes avec l'association des agents comptables (AACUE) et celle des directeurs des finances (ADF).

Un groupe de travail doit être identifié pour créer une formation avancée sur le flux de la dépense, complétant ainsi la formation initiation à la finances publique proposée depuis 3 ans.

Une action forte se mettra en place afin de repenser le dispositif de formation dans le domaine du contrôle interne en lien notamment avec le nouveau dispositif de responsabilité des gestionnaires publics.

En collaboration avec l'IH2EF et les associations professionnelles, l'Amue organise des formations à destination des personnels d'encadrement de l'ESR, dont les directeurs financiers et les agents comptables.

Le parcours de formation se compose d'un module « prise de fonction » commun aux différents cadres affectés sur des fonctions supports et de modules thématiques relatifs au référentiel métier de chaque profession.



LIVRABLES

Publications via le Fil' Amue ou sur le site

Nouvelle(s) fiche(s) Zoom

Dématérialisation de la gestion des déplacements professionnels

→ 8 ateliers collectifs de janvier à avril 2024 pour 10 établissements et 3 salles ouvertes pour la vague D2

→ 4 salles ouvertes mensuelles pour la vague B et D restant à déployer

2 nouveaux modules du parcours de formation Amue/IH2EF des directeurs financiers et des Agents comptables

1 nouvelle formation : la procédure budgétaire des EPSCP (en partenariat avec la DAF B2)

1 nouvelle formation service facturier recettes (en partenariat avec AACUE & ADF)

1 nouvelle formation : Ressources propres (ou comment capter mieux la commande régionale de formation continue ?)

Module 3 e-learning GBCP, mis à disposition pour les adhérents en direction de la gouvernance (IGESR-IH2EF)

1 nouvelle formation Sifac recouvrement en complément de la formation métier

Scolarité / Formation / Vie de l'étudiant

PC-Scol / Pégase

Déploiements

Pour la rentrée universitaire 2023, six nouveaux établissements sont passés en production sur Pégase : Le CUFR de Mayotte, l'INSA de Rennes, l'Université Paris 8, l'Université de la Réunion et en janvier 2024 l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard. Au total, 21 établissements exploiteront Pégase en production sur un périmètre partiel ou total.

En janvier 2023, 14 établissements ont démarré l'accompagnement pour le déploiement de Pégase. Une nouvelle vague d'établissements sera retenue début 2024.

Nous accompagnons également une quarantaine d'établissements des différentes vagues qui prévoient leur mise en production sur les années universitaires, 2024/2025, 2025/2026 et 2026. Durant l'année universitaire 2023-2024, nous organisons 34 sessions de formations à distance et 22 en présentiel. Cela représente un total d'environ 250 personnes formées. Nous avons recours à 12 formateurs externes issus des établissements en production et les formations en présentiel sont réparties sur le territoire : Montpellier, Marseille, Toulouse, Avignon et Paris.

Afin d'améliorer notre accompagnement, nous avons créé un pôle spécialisé aux relations avec les établissements au sein de notre équipe de consultant fonctionnel. Ce pôle coordonne les déploiements, les formations et assure le lien entre l'équipe projet et les établissements pour la livraison des nouvelles versions et les tests.

Développements

La construction de la solution Pégase est toujours dans une phase très active, puisque de nombreuses fonctionnalités sont en cours de développement ou en cours de consolidation, pour pouvoir passer à l'échelle de l'ensemble des établissements différents tant dans leurs statuts que leurs effectifs.

Afin de préciser notre feuille de route, nous avons sollicité les établissements inscrits dans une vague de déploiement pour identifier les fonctionnalités prioritaires à développer via une enquête. Cela a permis d'identifier une dizaine de fonctionnalités clés en comité de pilotage du projet. On peut notamment citer, les études de santé, la gestion des BUT, la gestion des autorisations à la donnée.

Nous travaillons actuellement à la planification de la réalisation de ses fonctionnalités selon plusieurs scénarios travaillés en lien avec la DGESIP pour identifier des moyens d'accélération du volume des fonctionnalités livrées, notamment via le recours à de la prestation.

Afin de pouvoir spécifier ces nouvelles fonctionnalités, nous avons créé un pôle spécifications au sein de notre équipe de consultants fonctionnel. Nous avons également réactivé le réseau d'experts métiers dans les établissements afin de pouvoir proposer des réalisations au plus proche des besoins des établissements. Nous poursuivons également le travail avec nos partenaires, dont le consortium Esup.

Nous maintenons l'organisation agile à l'échelle, avec des incréments produit sur un rythme de trois mois et des sprints de trois semaines au sein de ces incréments. Toutes ces périodes continueront de faire l'objet de démonstrations à la communauté et reposeront sur des recueils de besoins et des priorisations réalisés avec les établissements. Nous avons généralisé la participation des établissements à nos « PI Planning », qui sont les moments où nous priorisons et planifions les travaux de nos prochains incréments. Une rotation des représentants établissements a été mise en place pour mieux les associer.

Mode Service

En 2024, nous mettrons à disposition des instances de Pégase (bacs à sable, environnements de tests, de formation, de préproduction, de reprise des données et de production) pour plus de 100 établissements.

Au niveau de l'hébergement, le datacenter de l'Université Clermont Auvergne sera pleinement opérationnel courant 2024 et les processus de sécurisation croisée seront mis en place, afin d'augmenter la sûreté de fonctionnement de Pégase en mode service. Des outils de self-service pour les établissements seront également mis à disposition.

Au niveau de l'exploitation et du support, l'équipe de co-exploitation est en place et opérationnelle. Cette équipe multisite, dont les personnes sont en partie issues d'établissements et en partie recrutées par le projet, assure le support fonctionnel et technique de niveau intermédiaire (entre les cellules Pégase des établissements et les experts du projet PC-Scol).

Les processus de coordination entre cette équipe et les équipes de développement et de maintenance sont en place et cela a pu être éprouvé lors de la campagne d'inscription 2023-2024. Nous prévoyons également de compléter cette équipe avec des personnels outre-mer pour assurer une surveillance de l'exploitation des instances sur une plus grande amplitude horaire (23h/24, 6j/7).



LIVRABLES

Démonstrations de sprints et de versions

Nouvelles fonctionnalités

Instances de Pégase pour les établissements

Formations,

Assistance et Support

Club'U

Club'U SI Formation

Le Club'U SI Formation 2024 réunira en présentiel l'ensemble des établissements exploitant Apogée et/ou Pégase ou en cours d'implantation afin de permettre une comparaison des pratiques, un meilleur partage des expériences et de recueillir les éléments nécessaires pour la trajectoire des applications.

Un lien sera fait avec les différents événements produits dont les Cafés qui seront une des sources pour déterminer les thématiques à aborder en Club'U par le comité de programmation Apogée – Pégase, notamment celui de l'IA appliquée à la gestion des études.

Apogée

Le plan d'action 2024 d'Apogée s'inscrit dans le cadre des travaux du renouvellement du marché de Tierce Maintenance Applicative qui arrive à échéance à la fin de l'été 2024. Il prend en compte les hypothèses découlant de ce renouvellement.

Evolutions réglementaires

Les fiches RNCP feront l'objet d'un renouvellement de codification en 2024 et une étude sera réalisée pour évaluer les impacts de ce renouvellement sur la gestion de l'offre de formation dont le passeport de compétences et le supplément au diplôme. En fonction, des aménagements applicatifs pourront être mis en œuvre. Parallèlement, le groupe de contributeurs sera sollicité pour une mise à jour du référentiel des compétences en conséquence.

Interopérabilité avec le SI de l'établissement et l'écosystème

En 2023, la plateforme nationale de candidature en première année des formations conduisant au diplôme national de master a été lancée. En 2024, des mises à jour seront apportées à cette plateforme et la collaboration entre l'équipe Apogée et l'équipe Mon Master se poursuivra afin d'optimiser l'interopérabilité entre les deux systèmes. Des ajustements logiciels seront développés sur Apogée si nécessaire. La mise en place du flux de retour des inscriptions effectuées par les étudiants dépendra de la faisabilité sur la **plateforme Mon Master**.

La multiplication des outils de candidature (Parcoursup, Etudes En France, Mon Master, eCandidat, etc.) entraîne des interactions complexes entre les différentes candidatures. Pour garantir l'intégrité des dossiers reçus lors de l'utilisation de ces outils, une révision du **fonctionnement global des OPI** sera effectuée. Une étude de faisabilité sera menée dans le but de créer une interface permettant de modifier les OPI avant l'inscription des étudiants.

Le **référentiel du statut étudiant SupData** a été mis en place dans le cadre de la simplification des démarches administratives des usagers. Cette année, il sera enrichi pour inclure de nouvelles données, qui seront intégrées dans le flux automatisé d'alimentation du référentiel lors de l'inscription d'un étudiant.

Avec le déploiement d'**INES** à plus grande échelle dans l'écosystème de l'enseignement supérieur, certaines règles établies pour Apogée lors de l'implémentation de l'identifiant deviennent caduques. Il est maintenant nécessaire d'utiliser le webservice d'interrogation d'INES afin de garantir l'utilisation du dernier identifiant disponible et de revoir certains mécanismes qui avaient été initialement mis en place.

En ce qui concerne **les flux AGLAE**, les changements de régime, les inscriptions dans des formations à distance et d'autres modifications mineures seront pris en compte pour améliorer la gestion des bourses aux étudiants et faciliter leur paiement. Dans ce contexte une vigilance sera portée sur le projet de réforme des bourses étudiantes. Par ailleurs, des travaux visant à faire évoluer le socle technique de gestion des flux d'Aglaé vers les nouveaux protocoles d'échanges standardisés et sécurisés du MENJ pourraient être entrepris en 2024.

Maintenance technique

Des études seront réalisées pour prendre en compte la roadmap des composants applicatifs d'Apogée assurant ainsi la cohérence technique du produit. Il est d'ores et déjà prévu d'effectuer une migration OpenJDK en fin d'année 2024.

Transition de SI

Pour préparer le déploiement de Pégase, une révision des processus d'archivage existants a été entreprise. Suite à cette évaluation menée avec un groupe de travail établissements comprenant des archivistes, les ajustements à réaliser ont été déterminés et les développements nécessaires seront apportés aux traitements existants.

Les données nécessitant une conservation légale ont été identifiées en vue de leur versement vers le Service d'Archivage Électronique Mutualisé (SAEM) et les études préalables pour la mise en place de ce flux seront réalisées. L'équipe sera également sollicitée pour la production d'un guide d'aide à la rédaction d'un profil d'archivage conforme au Standard d'Echange de Données pour l'Archivage (SEDA) appliqué au contexte du dossier étudiant.

Enfin, dans la poursuite des travaux initiés lors du club Utilisateur 2023, un groupe de travail sera mis en place pour produire un **guide de fin d'exploitation d'Apogée**.

Dans ce cadre, une étude des axes d'amélioration de la qualité des données en amont du changement de SI sera opérée.



LIVRABLES

Fiche Pratique archivage

Evolution du traitement d'Archivage

Amélioration de la gestion des OPI

Evolution du WS SupData

ROF

L'arrêt de la maintenance corrective incontournable et du support ROF par l'Amue est prévu fin 2024.

ConPeRe

Les objectifs initiaux ayant été atteints, l'Amue ne souhaite plus continuer à suivre la maintenance de la solution ConPeRe et accompagnera les établissements utilisateurs pour étudier des solutions avec l'Université Grenoble Alpes en 2024.

FCA Manager

Evolutions réglementaires

Les enquêtes et les rapports envoyés aux autorités de tutelle seront ajustés en fonction des demandes du ministère et les tableaux de bord seront mis à jour en conséquence. Le tableau de suivi de l'apprentissage fera également l'objet d'évolutions en 2024.

Interopérabilité avec le SI de l'établissement et l'écosystème

Suite aux travaux d'étude d'intégration de FCA Manager avec Sinaps et Pégase, la mise en œuvre de l'intégration des personnes Ressources de Sinaps et de l'offre de formation de Pégase sera effectuée en 2024. Des travaux d'évolution seront menés autour du flux avec le SI financier pour permettre une meilleure gestion des erreurs d'échanges.

De nouveaux webservices relatifs à l'inscription en ligne et au paiement en ligne seront mis à disposition.

Maintenance et amélioration de l'existant

La gestion de l'alternance sera complétée avec l'intégration du dialogue avec les opérateurs de compétences (OPCO) pour les données relatives aux contrats ainsi que l'ouverture vers le stagiaire dont le lien avec le livret apprentissage.

Les travaux entamés en 2023 sur le changement de système de gestion de bases de données avec le passage à MariaDB se finaliseront en 2024

Déploiements

Les actions d'avant-vente se poursuivront ainsi que l'accompagnement au déploiement de 2 établissements supplémentaires.



LIVRABLES

Mémo fiches

Lien OPCO

Webservice d'inscription en ligne

Webservice de paiement en ligne

Passage à Maria DB

Accompagnement

Communautés métier

Le domaine Formation Vie de l'Etudiant est riche d'acteurs et de métiers divers au sein des établissements ainsi que d'interlocuteurs et de partenaires externes. En 2024, l'accompagnement métier auprès de nos adhérents sera poursuivi par des actions de mise en relation et d'ouverture d'espace d'échanges ou de formations.

Pour l'année à venir, nous avons la volonté de prolonger les actions engagées auprès de la récente « communauté Etudes » centrée sur l'animation et la gestion des formations. Cela passe bien sûr par le maintien des cafés Etudes qui rassemblent régulièrement une soixantaine d'inscrits auprès desquels **nous voulons renforcer les interactions**. Le café de rentrée de septembre a permis de lister un certain nombre de sujets sur lesquels la communauté souhaite travailler et nous allons tâcher d'organiser et proposer des événements sur ces thématiques au cœur des préoccupations de la gestion des formations : l'accréditation, l'approche par compétences, le contrôle continu intégral, la personnalisation des parcours, la gestion de l'apprentissage, la certification, la qualité, des sujets sur l'organisation, l'animation et l'accompagnement aux évolutions des métiers du domaine, ou encore des sujets qui ouvrent les travaux vers la vie étudiante et le bien-être étudiant.

La communauté Etudes se retrouvera les 28 et 29 novembre 2023 à l'université de Rennes pour le prochain Lab'U Etudes autour d'une sélection de ces sujets. Une soixantaine de personnes sont attendues avec au programme des **retours d'expériences** (« *présentation du dispositif d'accompagnement des Enseignants et Enseignants-Chercheurs responsables d'une formation* » par les collègues de l'université de Rennes et « *Animation d'une communauté 'scolarité' en interne* » par ceux de l'université de Clermont Auvergne) et des **ateliers** (« *faciliter les relations entre établissements (privés ou publics) pour la gestion des apprenants* », « *mise en pratique du contrôle continu intégral incluant la seconde chance* », etc.).

La communauté FCA Manager se retrouvera les 25 et 26 Janvier 2024 à l'université Gustave Eiffel à Marne-la-Vallée. Le programme de la rencontre, en cours de préparation, permettra d'aborder les conséquences de la réforme de la VAE sur les métiers et les pratiques en établissement, l'implémentation des pratiques de modélisation de la formation professionnelle avec Pégase et FCA Manager, les données de pilotage de la formation professionnelle au sein d'un établissement et la mise en qualité des données.

Nous accueillerons également avec plaisir la nouvelle association des **Directeurs et Directrices des Etudes et de la Scolarité** A-DES (<https://www.a-des.fr/>) avec qui nous nouerons des liens de collaboration étroite.

A noter l'ouverture de nos événements vers la « vie étudiante » en renforçant notamment notre collaboration avec le **Réseau Vie Etudiante RVE** (<https://www.r2vieetudiante.fr/>).

Accompagnement des établissements

- **Universitarisation des formations paramédicales**

Dans le cadre d'un besoin exprimé par les établissements lors des « cafés Apogée », un groupe de travail a été mis en place en lien avec le DSSE concernant les pratiques autour de l'inscription administrative des étudiants dans les instituts et écoles paramédicales « externes » aux universités (infirmiers, ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes, manipulateurs radio, etc.). L'idée est de proposer un retour à la communauté métier/outil Apogée recensant les pratiques en termes d'utilisation des fonctionnalités et des services numériques d'Apogée.

En parallèle, nous échangeons avec le groupe de travail national mis en place par la DGESIP et la DGOS sur l'universitarisation des formations paramédicales, afin de produire un recueil de préconisations et de bonnes pratiques autour de l'utilisation d'Apogée. Ce recueil doit faciliter les inscriptions administratives et la délivrance des cartes multiservices aux étudiants paramédicaux leur permettant d'accéder aux services proposés par les établissements et leurs partenaires.

- **Archivage**

Nous poursuivons notre investissement dans l'accompagnement métier/outil autour de la révision de l'archivage Apogée, en élaborant un document de type fiche zoom / fiche pratique afin d'aider les établissements à se saisir de cette obligation réglementaire. Cela passe par la mise en place d'un vrai projet établissement qui implique de nombreux acteurs au sein des services généraux et centraux, mais aussi des composantes d'enseignement. Il est question de mettre en place ou d'améliorer les processus de mise en qualité des données pour archivage, ainsi que des routines d'archivage annuelles avant l'archivage définitif dans un système d'archivage électronique.

En parallèle, nous participons au projet de mutualisation mené par l'archiviste Amue d'un Système d'Archivage Electronique Mutualisé Amue et en particulier à la production d'un guide d'aide à la rédaction d'un profil d'archivage conforme au Standard d'Echange de Données pour l'Archivage (SEDA) appliqué au contexte du dossier étudiant.

- **Recrutement et admission en master 1ère année**

Comme l'année précédente, nous sommes en lien avec l'équipe « mon master » de la DGESIP afin d'accompagner les établissements sur les améliorations de la procédure et de la plateforme de candidature mise en place l'année dernière.

- **Passeport de compétences**

Nous poursuivons notre action en lien direct avec la Caisse des Dépôts et la DGESIP pour accompagner efficacement les établissements.

Il s'agit de sécuriser la phase de transmission des étudiants détenteurs de certifications enregistrées au RNCP et de préparer avec eux les prochaines phases notamment la prise en compte du grain plus fin de la compétence.

- **Apprentissage**

Nous poursuivons notre accompagnement notamment à travers la remontée des coûts des formations en apprentissage mais aussi la mise en place de la charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis, charte qui pourrait ouvrir à des travaux orientés qualité des formations en alternance.

- **Prise en compte des « compétences » :**

Nous poursuivons notre action d'identification des meilleures pratiques et de mutualisation de ces dernières notamment pour ce qui concerne la mise en place de l'approche par compétences, ou de l'approche programme et l'articulation des compétences avec la certification des blocs telle que référencée sur les fiches RNCP au niveau des mentions des diplômes.

Expertise réglementaire et analyse des réformes engagées ou à venir ou actualités

Plusieurs sujets restent en vigilance comme la suite des réformes des études de santé (notamment l'accès en première année), la réforme des bourses ou les suites de la mise en œuvre de la loi ORE (notamment les perspectives éventuelles d'assouplissements des durées d'inscriptions).

Une attention particulière est portée à l'arrivée de l'intelligence artificielle dans les métiers du domaine FVE.



LIVRABLES

Amélioration des pages communauté du site Amue en lien avec les sites dédiés aux cafés et Lab'U des communautés métiers et outils

Fiche Zoom ou fiche pratique sur la mise en œuvre de l'archivage autour d'Apogée

Recueil de préconisations et bonnes pratiques afin de faciliter les inscriptions des étudiants paramédicaux

Les Formations

Le catalogue 2022-2023 est reconduit en totalité sur les volets métiers et logiciels Apogée et FCA Manager. La formation de premier niveau FCA Manager passera de deux à trois jours.

Une réflexion particulière est en cours sur :

- Apogée :
 - Formation courte « introduction à l'outil » destinée aux responsables ou aux personnes qui n'ont qu'un besoin spécifique de consultation des dossiers étudiants
 - Formation aux services numériques, en particulier ceux de l'inscription administrative et pédagogique
 - Formation adaptée à la prise de fonction des nouveaux référents Apogée des établissements.
- Métier :
 - Plusieurs partenariats avec des organisations professionnelles sont à l'étude.
 - Renforcement du nombre de formateurs pour la formation « culture juridique de la scolarité »

Recherche / Valorisation

Caplab

Feuille de route applicative

La livraison en juin 2023 de la version 2.0 de Caplab a permis de mettre à disposition plusieurs fonctionnalités sur les Appels-à-Projets Etablissement résultant des travaux menés avec nos pilotes. Il s'agit notamment d'une fonctionnalité très attendue et porteuse de valeur : la possibilité de diffuser un appel-à-projets sur un périmètre élargi allant au-delà des seules unités de recherche rattachées à l'établissement. Mais aussi, mise en œuvre de la possibilité de diffuser un appel-à-projets sur un périmètre restreint. Enfin, export Excel par un évaluateur de ses évaluations de candidatures à un appel-à-projets.

Suite aux retours d'expérimentation des établissements (pilotes et vague1), des améliorations et ajustements ont également été apportés au module Projets : enrichissement sur les habilitations suite aux impacts liés aux multi-financement et aux accès différenciés aux informations financières, évolutions ergonomiques.

Afin d'apporter des améliorations aux administrateurs en établissement et d'améliorer certains fonctionnements, plusieurs évolutions ont été mises en œuvre dans cette version : la gestion des périmètres utilisés pour la diffusion des appels-à-projets, l'accès direct aux fiches individus, la fourniture d'un nouvel export des données RH, l'amélioration des événements suivis dans le journal).

2024 verra dans un premier temps la livraison des évolutions applicatives embarquées dans la version V2.1, qui sera livrée au premier trimestre. Son contenu s'articule autour des axes majeurs suivants :

- évolutions sur les Projets : mise en place des services pour l'intégration et la mise à jour des Projets, initialisation d'un projet depuis une candidature à un appel-à-projet Caplab, gestion des pièces jointes spécifiques à chaque entité liée au projet ;
- évolutions sur les Habilitations : application d'un périmètre de données pour chaque profil, ouverture pour les administrateurs en établissement de la configuration des utilisateurs par profil et périmètre de données ;
- évolutions ergonomiques sur les appels-à-projets.

Le travail applicatif se poursuivra en 2024 avec un programme prévisionnel associé à la phase de déploiement et la poursuite des livraisons des fonctionnalités majeures de Caplab sur le module Projets, le module Appel-à-Projets, la mise en place des Produits non référenciés (selon priorisation), l'interopérabilité (API, connecteurs), l'historisation des données.

Poursuite du déploiement : nouvelle comitologie et Vague 2 - 2024

En 2024 nous allons mettre en place une nouvelle comitologie qui verra le comité projet se transformer en un comité de pilotage, la création d'un comité d'utilisateurs, aux côtés du comité technique (qui traite les questions en lien avec l'hébergement et l'exploitation de la solution) et du comité de sécurité (chargé de la politique SSI).

Le comité de pilotage sera représentatif de la communauté des utilisateurs de Caplab, aux côtés des partenaires co-constructeurs et verra l'arrivée d'une représentation d'associations nationales œuvrant dans les domaines des SI de l'ESR (A-DSI et CSIESR) ainsi que dans le domaine métier de la Recherche (R3Sup et ADERES). Ces associations métier ont notamment vocation à porter la voix de la communauté au plan des priorisations métier.

Le sujet de la priorisation et de la planification de la réponse aux besoins des utilisateurs sera instruit au préalable *via* le comité d'utilisateurs qui sera composé d'utilisateurs de Caplab (parmi les établissements Pilotes et déployés, donc). Les travaux applicatifs et techniques se construiront au final en prenant en compte les trois axes suivants :

- demandes d'évolutions des utilisateurs de Caplab (établissements des différentes Vagues et Pilotes)
- vision Amue consolidée pour la mutualisation sur l'offre applicative et l'évolution de la solution
- correction et adaptation de la version disponible en production.

Par ailleurs, la poursuite des travaux avec les établissements sur les chantiers d'intégration des données est en cours. L'intégration des données Personnes est déjà opérationnelle et utilisée par plusieurs établissements. L'intégration des données Projets sera expérimentée et rendue opérationnelle au S1 2024.

De même, le chantier lié à l'exposition des données *via* API se poursuit en collaboration avec l'équipe du Pôle technique du DSSE.

Des actions d'avant-vente se poursuivent afin de constituer les vagues ultérieures de déploiement. Des déploiements au fil de l'eau pourront également être envisagés.

2023 aura également permis de finaliser le planning des actions d'accompagnement de la Vague 2 ainsi que le contenu actualisé du kit de déploiement pour cette vague. Celle-ci se déroulera en 2024, une dizaine d'ateliers thématiques seront menés au 1^{er} semestre dans le but d'amener chaque établissement à la maîtrise de Caplab.

A noter en cette fin 2023 :

Le module Appels-à-projets a été rapidement utilisé en autonomie par des établissements de la Vague 1, déployés en 2023. Au-delà des établissements Pilotes, Paris 1 Panthéon-Sorbonne a diffusé 13 appels-à-projets, l'université d'Amiens (UPJV) vient d'en diffuser 6 à son tour. L'intégration des Personnes par flux et par fichier csv est utilisée en autonomie (plus de 10000 personnes sont intégrées en Caplab par flux).

Avancement de la mise en place du mode service

Caplab est délivré aux établissements en mode service, modalité dans laquelle le logiciel fonctionne en tant que service hébergé, de manière centralisée, indépendamment de l'infrastructure des établissements. L'université de Strasbourg héberge l'infrastructure de production de Caplab, au sein de son datacenter. À cet égard, une convention précise les engagements respectifs de l'Amue et de l'Unistra pour le compte de la communauté des adhérents de l'Amue.

Dans le cadre de la stratégie poursuivie par l'Amue, il est prévu que l'exploitation de Caplab soit confiée à terme à un ou plusieurs établissements de la communauté ESR. A ce jour, la solution retenue est le recours au marché de service récemment publié par l'Amue, qui permet de recruter des ressources affectées à l'exploitation et l'administration applicative en mode service des solutions logicielles Amue. Le démarrage de l'activité d'exploitation/administration (jusqu' alors effectuée par l'équipe technique SI Recherche en lien avec le Pôle technique du DSSE) par un prestataire, est prévu à l'automne 2023.



LIVRABLES

Livraison évolutions fonctionnelles V2.1 : premier trimestre 2024

Livraison continue des corrections et petites évolutions

Évolutions fonctionnelles V2.2 : premier trimestre 2025

Expérimentation et adaptation de la comitologie en mode solution déployée

Vague 2 du déploiement national CAPLAB et construction de la Vague 3
(semestre 2)

Dialog

Sur un plan opérationnel, l'année 2024 pour Dialog devrait être assez semblable à l'année 2023. Près de 1700 unités sont désormais équipées de Dialog. Il a été utilisé par plus de 3500 utilisateurs.

L'application sera maintenue en conditions opérationnelles par le CNRS dans le cadre de la collaboration avec l'Amue. Des évolutions des fonctionnalités existantes seront apportées tout au long de l'année, en correspondance avec les grandes échéances annuelles (campagnes de demandes, instruction des demandes, attributions des moyens). Les évolutions identifiées visent pour l'essentiel à renforcer l'autonomie des établissements pour ce qui concerne le paramétrage et l'exploitation fonctionnelle de l'application.

2024 devrait également voir les conclusions des expérimentations et études menées au sein de deux EPST en vue d'une généralisation de l'usage de Dialog. Suivant ces conclusions, des actions d'accompagnement au déploiement et des évolutions fonctionnelles pourraient être à prévoir.

Sincho

La diffusion de la V1.13 à l'automne 2023, a marqué la finalisation des travaux techniques de migration de la solution logicielle vers une nouvelle version de PHP (PHP8). A partir de ce socle technique actualisé, l'application sera maintenue en condition opérationnelle.

Feuille de route applicative

Le premier trimestre 2024 visera à finaliser le développement de la version 1.14 qui apportera des évolutions fonctionnelles, décidées lors du dernier Comité de pilotage 2023, et notamment en lien avec l'adaptation aux exigences du nouveau programme de financement européen Horizon Europe. Le renforcement de la sécurité sera également poursuivi par la prise en compte de nouveaux axes d'amélioration identifiés lors de l'audit Sécurité.

Un webinaire de présentation de la fonction de valorisation des temps sera organisé afin de répondre à l'intérêt manifesté sur ce sujet. Les établissements seront accompagnés et suivis dans leur mise œuvre de ce module. A la demande du comité de pilotage, un bilan sera établi à l'automne visant à mieux qualifier les actions à mener sur cette fonctionnalité.

Des travaux d'audit de conformité RGAA sont envisagés et pourraient permettre d'identifier des évolutions à réaliser dès 2024. Les travaux en lien avec les sujets transverses DSSE seront poursuivis (Sup Coop, Open Source, Sécurité, Cloud).

Poursuite du déploiement : une nouvelle formation destinée aux nouveaux arrivants

L'équipe réservera la disponibilité nécessaire pour assister de nouveaux établissements qui voudraient déployer Sinchro. Quatre établissements ont déjà manifesté leur intérêt pour un déploiement en 2024.

Par ailleurs, il est envisagé de proposer aux établissements qui le souhaiteraient et dont les équipes ont été renouvelées depuis la mise en place du projet, de suivre une formation à l'administration fonctionnelle de Sinchro. Dans un premier temps sous forme d'expérimentation, cette formation pourra alors être pérennisée et inscrite au catalogue de l'Amue en cas de succès



LIVRABLES

V1.14 : Enrichissement de fonctionnalités existantes. Evolution Horizon Europe.
Diffusion envisagée au printemps

Formation de prise de fonction correspondant fonctionnel Sinchro

Poursuites des travaux RGAA, Sécurité, Cloud

Traitements de demandes d'évolutions

Accompagnement

Le domaine ne dispose pas de chargé de domaine recherche. Si l'Amue devait s'engager dans le cadre de mesures en matière de gestion de la recherche décidées par le ministère une réflexion devra être menée pour répondre aux besoins et aux enjeux.

Les Formations

L'offre de formation sera maintenue et reconduite avec toutefois un travail sur l'analyse des adaptations à introduire afin d'être le plus possible en cohérence avec les dispositifs réglementaires et de gestion.

Une nouvelle formation sur les programmes COST entre au catalogue et vient compléter l'offre proposée sur le thème du financement européen et de la gestion administrative de la recherche.

Pour la première fois en 2024, l'Amue proposera une formation pour les utilisateurs de la solution Sinchro.

Ressources Humaines

Siham

Mise à jour des fonctionnalités clés

Les évolutions majeures réalisées sur Siham en 2024 s'inscrivent dans les travaux en cours relatifs à la DSN, et seront menées en lien avec le CISIRH et la DGFIP.

Une version de Siham permettant de couvrir sur les volets gestion administrative et préliquidation de la paie, la prestation sociale complémentaire, pour une mise en œuvre effective en début d'année 2025.

Les univers BO Siham seront enrichis de nouvelles données GPEEC, afin de faciliter leur extraction et leur analyse en lien avec le module de formation professionnelle.

Nouveaux déploiements

Deux nouveaux établissements réaliseront leur mise en production au premier trimestre 2023 : l'Université de Nice et l'Université d'Avignon, ce qui portera à plus de 135.000 le nombre d'agents gérés dans Siham, pour 60 établissements utilisateurs. L'université Panthéon Assas, utilisant actuellement Virtualia pour sa gestion RH démarre son déploiement de Siham. Nous ferons évoluer nos outils de reprise pour permettre une injection automatique dans Siham des données de carrière des agents de cet établissement.

Quatre nouveaux établissements mettront en œuvre le module de préliquidation de la paie cette année, ainsi que l'IRD qui passera ainsi d'une paie en propre à la préliquidation de la paie de ses agents.

Concernant les modules de GPEEC de Siham, 20% exploiteront le module de formation de Siham et 15% celui d'entretien professionnel.

Enfin, près de 25% des établissements Siham utiliseront Sinaps pour la gestion de leurs référentiels personnes ou structures.

Développements

Malgré le lancement des travaux relatifs à la mise en œuvre de Siham+, la maintenance de la version de Siham « on premise » sera assurée pendant toute cette période, y compris l'intégration des évolutions réglementaires.

L'effort sur 2024 relatif au traitement des corrections et adaptations mineures de Siham sera globalement équivalent à celui fourni en 2023, basé sur une projection de 200 demandes correctives et 100 demandes évolutives sur l'année.

Mise en œuvre de nouveaux connecteurs relatifs au déversement de la paie en GFC pour permettre à Siham d'interagir avec le mode SaaS de Sifac+, qui sera délivré par l'Amue à partir de 2024.

Mode Service

Les travaux relatifs au mode Service de Siham vont s'intensifier en 2024, avec la réalisation d'une étude différentielle entre Siham et la Suite 9 HR Access, ainsi que l'analyse du portail 4You proposé par l'éditeur. Il s'agira d'analyser les modules complémentaires proposés par l'éditeur pour étendre la couverture fonctionnelle de Siham (portail agent 4You et moteur d'API API4You). Une analyse des solutions périphériques à RenoirRH proposées par le CISIRH sera également conduite pour évaluer le moteur d'API développé par le CISIRH, la solution GAUdDI d'hébergement et de consultation des

documents numériques du dossier individuel agent et ESTEVE la solution de dématérialisation du processus d'évaluation.

Pour rappel, la transformation de Siham « on premise » en Siham+ « mode service » sera basée sur les principes, la méthodologie et les technologies définies sur Sifac+.

L'offre Siham+ sera un nouveau produit qui repose sur le socle technologique HR Access Suite 9 de Sopra HR avec apport de valeurs métier qui amélioreront des fonctionnalités existantes et permettront le déploiement d'un portail agent et responsable, complet et évolutif (4You). Il s'agira également d'une offre « tout en un » qui couvre l'hébergement, l'exploitation, le support et la maintenance du système ressources humaines avec une démarche de déploiement automatisé des environnements (DevOps) et reposant sur un dispositif d'interopérabilité. Siham+ sera aussi un service homologué, garantissant un haut niveau de sécurité.

Assistance à l'exploitation fonctionnelle et technique

Le dispositif relatif à l'assistance à l'exploitation de Siham est maintenu, calibré pour traiter un volume de l'ordre de 3 000 demandes d'assistance sur l'année 2024.

Nous poursuivons également le suivi de l'exploitation au travers de points d'échanges individuels permettant d'identifier au mieux les attentes et difficultés de chacun des établissements utilisateurs de Siham. Dès le début d'année prochaine, il sera complété d'un forum d'échanges entre établissements utilisateurs pour tirer parti au mieux des meilleures pratiques locales

Par ailleurs, l'équipe se renforce (ressources internes et prestataires) pour couvrir la demande grandissante d'activation de l'offre de service « contrôle de paie » proposée sur Siham », à laquelle 14 établissements ont souscrit pour 2024.

Club utilisateurs

Le Club utilisateurs Siham se tiendra à l'Université d'Aix Marseille les 4 et 5 juillet 2024, sur le site du Pharo.



LIVRABLES

Diffusion de la mise à niveau de la pile logicielle (ensemble des composants techniques composant Siham) en amont du démarrage des paliers fonctionnels de montée en Suite 9 d'HR Access

Deux versions de Siham couvrant respectivement les volets gestion administrative et gestion de la paie pour mise en œuvre de la Prestation Sociale Complémentaire

Mise à jour en continu dans le plan produit de Siham des évolutions réglementaires, notamment celles relatives aux carrières ainsi que celles ayant un impact en paie

Déploiement de deux nouveaux établissements sur Siham, ainsi que 5 en préliquidation de la paie

Généralisation à 14 établissements de notre offre de service « contrôle de paie »

Siham PMS

Dans la continuité des travaux menés en 2023, nous suivons les mises à jour réglementaires en simultané avec Siham, incluant la mise en œuvre de la Prestation Sociale Complémentaire.

La généralisation de l'interface web « Dashboard » se poursuit.

Des groupes de travail sont planifiés pour définir les besoins et la mise en place de nouveaux indicateurs facilitants le suivi de la masse salariale dont la détermination des facteurs de variation.

Une refonte des modules de formation est prévue afin d'accompagner au mieux les établissements dans l'appropriation de l'outil et le maintien des compétences.



LIVRABLES

Mise à jour réglementaire en cohérence avec Siham

Diffusion de deux versions applicatives a minima

Refonte des modules de formation

Accompagnement

Communautés métier

2024 verra l'organisation et l'animation de Lab'U pour faciliter les échanges de pratiques entre établissements : Lab'U « Développement RH » et des Cafés mensuels de la communauté, se pérenniser.

En parallèle, il sera procédé à l'organisation de Cafés/ateliers ou Lab'U pour la communauté Gestion RH -Paye.

Et en parallèle, l'animation et la gestion des listes de diffusion : Biatss, Enseignants, Contractuels, Coordopaie, Développement RH, sera active.

Réglementaire et métier

Le suivi de la veille réglementaire permet de mettre à disposition des adhérents :

- un Fil d'actu mensuel « Tour du web RH » dressant la synthèse des dernières publications réglementaires et métier de la sphère RH, du développement RH, de l'accompagnement des transformations et du management ;
- des articles et/ou brèves, présentant un sujet d'actualité ou explicitant un nouveau texte réglementaire ;
- certaines documentations issues des travaux menés par le CISIRH.

Guides

- Publication du « Mémento d'usage des situations administratives » : mise à jour régulière
- Publication du « Mémento d'usage des statuts » : mise à jour régulière
- Espace DSN sur le site web de l'Amue pour accompagner la mise en place de la déclaration sociale nominative.

- Les Fiches Zoom font un point précis et complet sur différents sujets RH. 8 fiches sont actuellement disponibles, certaines seront mises à jour et de nouvelles fiches seront mises à disposition.

L'expertise métier en appui des SI

- Fichier de suivi de la publication des textes réglementaires.
- Analyse des évolutions règlementaires pour identifier si elles impactent le SI, afin de produire la note nécessaire à leurs mises en œuvre.
- Apport d'expertise réglementaire et métier en appui à l'assistance aux utilisateurs.
- Coordination et animation de groupes de travail, tant sur l'évolution du produit que sur l'amélioration de fonctionnalités existantes ou de l'utilisation adéquate du SI.

Réseaux professionnels

Continuité des échanges avec les associations professionnelles : Sup'DRH, ANDRH...

Rapprochement avec les plates-formes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) qui ont un rôle d'appui auprès des services de l'État en région afin de répondre aux besoins RH locaux. Elles visent notamment à rapprocher les pratiques et les savoir-faire des trois versants de la fonction publique.

Poursuite des travaux menés avec le Centre interministériel des services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH) : Noyau RH FPE, Déclaration sociale Nominative (DSN) et Prestation Sociale Complémentaire, Volet santé et prévoyance (PSC)

Conférences et Webconférences

En 2024, les thématiques relatives à l'actualité de la sphère RH seront mises en lumière, ainsi que le thème de l'IA appliquée à cette sphère, à l'instar de ce que nous proposons sur les autres domaines.

Les Formations

- Co-construction en collaboration avec l'IH2EF et Sup'DRH du cycle de formation des DRH. Poursuite de la mise à jour des modules de formation en lien avec l'évolution réglementaire.
- Reconduite du catalogue, avec des aménagements entre les modalités présentiel/distanciel, ainsi que quelques ajustements de durée.
- Renforcement des axes de formations pilotage de la masse salariale, paye et gestion BIATSS.
- Dynamisation du réseau des formatrices et formateurs RH (café trimestrielle, liste d'échange, forum).
- Harmonisation des déroulés pédagogiques de plusieurs formations hétérogènes.

Santé / Prévention / Sécurité

EvRP

Déploiement de 4 nouveaux établissements sur la vague 2023-2024 pour une communauté de 35 établissements en exploitation d'ici juin 2024.

Poursuite de la maintenance évolutive engagée en 2023 pour intégrer les besoins émanant de la communauté.

Ouverture du forum d'échange entre établissements utilisateurs « communauté EvRP et métiers de la santé et sécurité au travail » pour début d'année 2024.



LIVRABLES

Deux versions fonctionnelles évolutives

Quatre établissements déployés

Assistance fonctionnelle et technique à l'exploitation

Les Formations

Reconduite du catalogue 2023 sur les formations métiers et logiciels.

Patrimoine immobilier et développement durable

Silabic ESR, un système de calcul du Bilan GES pour l'ESR

Le calcul du Bilan GES devient une obligation pour tous les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le « Plan climat biodiversité et transition écologique » proposé par Michel Eddi, haut fonctionnaire au développement durable du MESR.

L'Amue se propose de co-construire, avec ses partenaires de l'ESR, le GDR Labos1.5 et l'ADEME, un outil commun de calcul automatisé des bilans GES. Il pourra être alimenté par les données des briques applicatives du système d'information des établissements, plusieurs logiciels diffusés par l'Amue contenant une grande partie des données nécessaires aux calculs de bilans carbone (Sifac, ESR Mission, Siham, Pégase), mais il conviendra aussi d'intégrer les outils diffusés par Cocktail à terme.

Pour ses 170 adhérents, les extractions seront **mutualisées** et **automatisées** de façon à rendre plus fiable et plus simple la production de Bilans annuels et le suivi de consommation de « budgets carbone » tout au long de l'année.

En créant cet « entrepôt », il sera possible, comme dans un système décisionnel, de proposer des restitutions de bilan au niveau Laboratoire, Unité ou Etablissement.

Les premiers travaux pourraient être engagés en 2024, dès la concrétisation du soutien du MESR à ce projet.

Bénéfice attendu de SILABIC ESR pour l'écosystème : simplifier la collecte et le traitement de ces données, car réaliser un BEGES est encore aujourd'hui long et fastidieux.

Accompagnement

Communautés métier

En 2024, le développement et l'animation des trois communautés identifiées au sein des directions immobilières en ESR sera poursuivi : communauté des économes de flux, communauté sur l'évolution de la donnée immobilière, communauté sur la programmation de l'immobilier durable en ESR.

Cette année sera plus particulièrement orientée sur la forte montée en puissance des actions en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

L'animation concernant l'évolution des usages au sein des sites et des bâtiments universitaires, et l'animation de la plateforme Économes de flux Osmose sera poursuivie.

Relations partenariales

- Poursuite du partenariat CARTE (Communauté des animateurs tertiaire énergie), constitué du MESR, l'ADEME, ACTEE et l'ANAP en vue de mutualiser les ressources, l'offre de formation envers les communautés d'économes de flux de nos organisations, et de renouveler un événement commun en 2024 sur le même schéma que celui organisé en 2023. Cet événement

a rassemblé 400 participants. Objectif à moyen terme concrétisé par une convention en cours d'élaboration.

- Poursuite du partenariat avec le Département Innovation et Expertise immobilière du MESR pour l'accompagnement des communautés métiers, notamment dans la mise en œuvre du « Plan de sobriété énergétique ».
- Poursuite des partenariats avec FU et la CGE sur les enjeux et leviers de la transition énergétique et sociétale au sein des établissements à travers le réseau AMI « Campus démonstrateurs PEEC 2030 ». Participation au Comité TES (Transition Écologique et Sociétale) de France Universités.
- Poursuite du partenariat avec le collectif CIRSES pour la création de formations, de Lab'U et de conférences pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur.
- Poursuite du partenariat avec l'université de Poitiers et l'AFNOR pour le développement d'une thématique mieux-être dans son organisation. (Objectif transverse de long terme concrétisé par une convention en cours d'élaboration).
- Identification de nouvelles personnes ressources en établissement, pouvant intervenir sur des formations ou lors de conférences, en fonction des demandes d'accompagnement.

Accompagnement des établissements

Développer l'apport d'expertise en établissement par une approche transversale des savoir-faire sur les enjeux de la transition énergétique,

Contribuer à la revue « Collection numérique » sur les enjeux du pilotage du patrimoine immobilier par la donnée.

Les Formations

L'offre de formation sera maintenue en 2024. Un travail conjoint avec l'association Arties est mené afin d'identifier les évolutions dans le plan de formation selon deux axes : une évolution du plan interne de l'Amue et un éventuel partenariat avec l'école des Ponts et Chaussées.

En collaboration avec l'IH2EF et les associations professionnelles, l'Amue organise des formations à destination des personnels d'encadrement de l'ESRI, dont les directeurs de patrimoine.

Le parcours de formation se compose d'un module « prise de fonction » commun aux différents cadres affectés sur des fonctions supports et de modules thématiques relatifs au référentiel métier de chaque profession. Production du module B du cycle de formation des directeurs du patrimoine immobilier (DPI), en lien avec l'IH2EF et l'ARTIES.

Achats

Centrale d'achats

L'année 2024 sera consacrée pour une part importante à la préparation de l'accord cadre MATINFO 6, qui porte un enjeu prioritaire pour les adhérents. La chargée de domaine sera particulièrement mobilisée par ce dossier très complexe.

En parallèle, sera mise en œuvre une nouvelle procédure aux fins du remplacement de l'Accord-cadre 18-07 relatif aux prestations notariales dans le cadre de la dévolution du patrimoine.

Le recrutement d'un deuxième acheteur, s'appuyant sur la généralisation des participations sur chiffre d'affaires (payée par les titulaires des accords-cadres) devrait permettre d'enrichir l'offre de services de la centrale d'achats. Un travail sera conduit avec les établissements pour définir le plan de charge et les segments d'achat à explorer.

Concernant les dossiers d'ores et déjà programmés :

- Mise en œuvre de l'accord cadre – Amue n°23-24 relatif à la certification des comptes des établissements de l'ESR et missions connexes.
- Poursuite de la coordination de l'accord-cadre–Amue n° 19-49 -ESR Mission. Pour ce faire, le pilotage d'un groupe de travail élargi à des « travel managers » volontaires d'établissements adhérents à la centrale d'achats de l'Amue sera poursuivi. Par ailleurs, en 2024, 13 établissements signataires de l'accord-cadre ESR mission passeront en phase de dématérialisation.
- Organisation d'actions de suivi d'exécution des accords-cadres.

Accompagnement

Communautés métier

Organisation d'1 Lab'U Achats et d'1 Café Achats à destination des responsables achats des établissements adhérents.

Activités transverses

Poursuite de la coordination des instances aux fins de l'actualisation de la nomenclature NACRES 2025, et des actions menées en partenariat avec les associations professionnelles du secteur achats.

Relations partenariales

En complément des partenariats avec l'IH2EF et le CNRS, partenariats avec la DAE, l'UGAP et le groupe Logiciel afin de proposer aux établissements une offre d'achat cohérente et non redondante.

Participation à des séminaires de réflexion sur les grandes thématiques de l'Achat.

Recherche d'intervenants de diverses structures pour participer aux événements organisés par l'Amue.

Les Formations

Concernant les formations proposées par l'Amue, pérennisation du vivier des formateurs constitué et reconduction de l'offre. Un travail de modélisation est engagé sur les formations du parcours « travaux » conjoint avec le domaine Patrimoine de l'Amue.

Poursuite du partenariat entre l'Amue et l'IH2EF par la mise en place du Module B en 2024
Thématique : Diffuser la culture achats au sein de l'établissement et module prise de fonction. Ce module est construit en lien avec l'IH2EF et l'ADASUP.

Qualité

Le domaine Qualité est le tout dernier domaine créé par l'Amue. Depuis janvier 2023, il rassemble et fédère pas moins de 600 acteurs de la qualité mais pas que...En effet, les thématiques couvertes par ce domaine sont transverses et lui permettent de rayonner et d'interagir avec de nombreux domaines périphériques (pilotage, contrôle interne, ressources humaines, finances, recherche, scolarité et vie de l'étudiant, etc.).

L'Amue s'est fixée des missions et objectifs ambitieux sur ce domaine :

- Développer et renforcer les relations avec les associations et réseaux Qualité de l'ESR (AFAIRES, RELIER, QUARES, Afnor, etc.).
- Contribuer activement à la dynamique d'une communauté professionnelle axée sur la Qualité en vue de repérer et de promouvoir les meilleures pratiques et entreprendre des initiatives prospectives.
- Développer une boîte à outils Qualité à destination de la communauté (kit méthodologique, fiches conseils et bonnes pratiques, etc.).
- Développer la collaboration avec les autres domaines couverts par l'Amue en lien avec un SI (Scolarité, Finances, Ressources Humaines, Pilotage, Recherche, etc.).
- Accompagner nos adhérents et la communauté à la conduite du changement en matière de démarche Qualité.
- Proposer des formations spécialisées dans le domaine de la Qualité, couvrant des sujets tels que l'approche processus, la gestion des risques, les démarches qualité, la certification, etc.
- Apporter conseils & expertise pour accompagner les établissements dans des prestations spécifiques liées au domaine de la Qualité et aux thématiques qui y sont rattachées.
- Assurer une fonction de veille réglementaire, normative et méthodologique afin d'identifier ce qui est susceptible d'avoir une influence sur les activités ou la stratégie des établissements.

Communautés métier

Depuis sa création en janvier 2023, ce ne sont pas moins de 12 évènements qui ont été organisés. Ils ont rassemblé environ 1300 personnes de l'ESR, soit plus d'une centaine de participants.

En 2024, nous allons poursuivre nos efforts et proposer à la communauté d'aborder de nouvelles thématiques au travers de Café, Lab'U et ateliers pratiques : Management des risques, Audit, Certification qualité, Indicateurs, etc. Nous sommes d'ailleurs à votre écoute et ouvert pour aborder de nouvelles thématiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

Du fait de sa très grande transversalité, la Qualité organisera des évènements communs (Café, Lab'U) avec d'autres domaines comme l'Archivage, les Ressources Humaines, la Finance, etc.

Espace collaboratif Qualité (250 participants)

Poursuite du développement de l'« Espace Collaboratif qualité » de la communauté. Pour rappel, cet espace à faciliter les échanges, contribuer à l'animation d'une communauté métier autour de la Qualité, accompagner à la conduite du changement, etc.

Productions

Des guides méthodologiques et fiches conseils & bonnes pratiques seront rédigés régulièrement lorsque nous aborderons des thématiques Qualité.

Projets transverses

Les projets Qualité auquel l'Amue contribue se poursuivront en 2024 :

- Cartographie des processus d'un EPSCP : L'objectif de ce projet est de proposer des « modèles de processus » qui seront ensuite contextualisés par les établissements. Les résultats attendus sont de disposer à terme d'une cartographie des macros-processus d'un EPSCP, de modéliser les processus d'un EPSCP par domaine (logigramme et fiche d'identité) ainsi que la constitution d'une base documentaire des processus contextualisés par les établissements. Livraison des premiers processus début 2024.
- Croisement des référentiels Qualité (INP de Bordeaux) : L'initiative inter réseaux concernant le croisement des référentiels de l'Enseignement Supérieur va pouvoir se mettre en place. Nous serons environ 70 contributeurs et nous allons pouvoir constituer 7 groupes de travail. Suite au sondage, nous allons analyser 7 référentiels suivants : HCERES Établissement, HCERES Formation, RNQ, DD&RS, SP+, CTI et ISO 9001 (et ISO 21001)
- MOOC Qualité en Recherche INRAE : L'INRAE a imaginé un MOOC (cours en ligne, accessibles à tous) sur le thème de la "Qualité en Recherche". Ce MOOC aura pour objectif de sensibiliser les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), ainsi que les étudiants (à partir de Bac+2), aux grands principes du Management par la Qualité et à ses outils.

Veille réglementaire, normative et méthodologique

Un dispositif de veille communautaire est à l'étude. Celui-ci permettra de mutualiser le résultat de cette veille avec la communauté au-travers un mécanisme simple mais efficace. Déploiement du dispositif au premier trimestre 2024.

Relations partenariales

Poursuite de la collaboration avec les associations et réseaux Qualité de l'ESR (AFAIRES, RELIER, QUARES, Afnor, etc.). Une rencontre semestrielle est organisée avec nos partenaires afin de partager notre actualité, les projets en cours et à venir ainsi que le calendrier de nos événements.

Les Formations

L'offre de formation va s'enrichir d'une nouvelle formation dédiée à l'approche processus (manière d'envisager le management de l'entreprise en s'appuyant sur les processus et leurs interactions). Cette formation traitera le large sujet des processus pour piloter ou manager une organisation.

Accompagnement des transformations

Communautés métier

Un café trimestriel sera proposé aux communautés « managers » et « accompagnement des transformations », ainsi qu'un Lab'U en présentiel pour accompagner les managers dans la transformation de leurs pratiques et favoriser la mise en réseau des accompagnateurs des transformations.

Les Formations

De nouvelles formations verront le jour en 2024 :

- Comment animer une réunion (format court une journée et à distance)
- Améliorer sa relation avec sa gouvernance, (format court une journée et à distance)
- Redonner du sens au travail rapport aux organisations ESR
- Relation usager

Partager et Echanger au sein des services support de l'Agence

La nouvelle Direction Générale des Services, structurée en 2023, portera enfin des chantiers majeurs de transformation et d'amélioration de la performance et de la satisfaction des usagers, internes comme externes.

Ressources Humaines

Le service des ressources humaines axera ses priorités sur la dimension de la qualité de vie et des conditions de travail et tout particulièrement sur le domaine de l'égalité professionnelle et la poursuite de l'amélioration des dispositifs des parcours de formations individuels.

Le périmètre de l'égalité professionnelle se matérialisera d'une part, par la création d'une cellule de prévention et de lutte contre les discriminations et d'autre part, par l'analyse des rémunérations internes.

Concernant les parcours de formations individuels, la digitalisation de l'offre de formation dédiée aux agents de l'Amue sera un véritable défi et devra permettre une évolution de l'offre globale de formation, d'améliorer la réactivité et la productivité de l'apprentissage et de s'adapter aux usages et besoins des apprenants.

Enfin, l'humain étant au cœur de nos préoccupations, le service RH définira un plan d'intégration des nouveaux collaborateurs à travers la mise en place d'un outil dédié au onboarding.

Finances et qualité

Le service Finances et qualité poursuit ses actions de dématérialisation des flux financiers.

Après le déploiement de l'outil de l'ESR dédié à la gestion des missions, le service se lance en tant que pilote sur le déploiement de Sifac+. Cet outil devrait améliorer la qualité de gestion des process financiers et optimiser les moyens internes. Ce sera également l'occasion de renforcer le pilotage des recettes et d'améliorer celui des dépenses, ce qui permettra de garantir une meilleure qualité de programmation et de suivi budgétaire.

Enfin, le service va étendre le dispositif visant à dématérialiser la gestion des recettes : une recopie automatique des données du CRM vers SIFAC pourra être opérée sur la quasi-totalité des ressources propres, ainsi ce mécanisme permettra d'améliorer l'efficacité des ressources internes et d'accélérer les flux d'encaissements dès le début de l'exercice budgétaire.

Aide au pilotage

Le service de l'aide au pilotage poursuit ses actions de valorisation des ressources propres de l'agence en assurant notamment une veille et une aide sur le montage des dossiers en réponses aux différents appels d'offres.

L'optimisation des ressources va également se traduire par une analyse fine de la comptabilité analytique et définir ainsi des indicateurs de performances et d'aide à la décision.

Le contrôle interne budgétaire sera également un axe prioritaire, les macro-processus de la recette et de la paie seront nos objectifs à atteindre.

Le contrôle interne

Un dispositif de contrôle interne sera étendu au sein de toute l'Agence. Une matrice des risques globale devrait pouvoir être matérialisée et faire l'objet d'une présentation en conseil d'administration.

Affaires juridiques et marchés publics

Le service des affaires juridiques et des marchés publics poursuit ses actions sur l'ensemble de ses périmètres et notamment sur la centrale d'achat supervisée en interne par le département développement et accompagnement des compétences.

Une réflexion sera engagée sur la dématérialisation d'outils de gestion des conventions.

Le parapheur électronique ainsi que la signature dématérialisée seront également au cœur des préoccupations du service.

Informatique

Face aux enjeux de l'offre logicielle en mode service, le service informatique va intégralement repenser son organisation actuelle et ainsi identifier les axes de progression.

Par ailleurs, la sécurisation du SI de l'Amue demeure une priorité et afin de garantir les connexions au service des usagers, une installation d'authentification sur Paris va être opérée. Ce projet est en corrélation avec l'interopérabilité des projets.

Enfin, en termes d'investissement, un projet de renouvellement du parc informatique devrait pouvoir être déployé à partir de 2024.

Immobilier, logistique et Développement durable

Le service immobilier, logistique et développement durable a été créé en juin 2023. Trois enjeux, étroitement liés, seront au cœur des priorités :

- sur le plan immobilier : une réflexion sur le déménagement parisien se poursuit afin de pérenniser la situation géographique des locaux parisiens.
- sur la sphère de la logistique et, en lien avec les enjeux liés au développement durable : une réflexion sera faite sur les achats pour définir des objectifs d'achats responsables à horizon 2025.
- sur le périmètre du développement durable : une cartographie des actions existantes sera réalisée et permettra de déployer des actions répondant aux trois principes que sont l'efficacité économique, l'équité sociale et la responsabilité environnementale.

plan d'action

2 0

merci

2 4

amue.fr

2 0

2 4

2 rue Albert Einstein + 75013 Paris
Nos réseaux sociaux : @Amue_com

